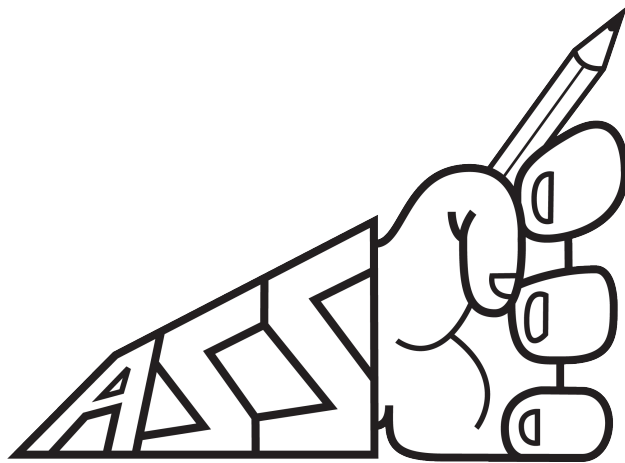


Cahier de Congrès

**de l'Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



**Les 28 février et 1er mars 2009
À l'Université Laval**

Table des matières

| | |
|---|----|
| Table des matières | 2 |
| Ordre du jour | 3 |
| Lettres de démission | 4 |
| Lettre de démission de Pascal Chabot..... | 4 |
| Lettre de démission de Jean-Sébastien Ranger..... | 5 |
| Lettre de démission d'Adam Pétrin..... | 6 |
| Lettre de démission d'Hubert Gendron-Blais..... | 7 |
| Lettres de candidature | 8 |
| Lettre de candidature de Youri Couture..... | 8 |
| Lettre de candidature Mathieu Lévesque..... | 9 |
| Lettre de candidature Anne-Marie Provost..... | 10 |
| Lettre de candidature de Mathieu Melançon..... | 11 |
| Lettre de candidature Shanie Morasse..... | 12 |
| Lettre de candidature Rémi Daigle..... | 12 |
| Réflexions sur les campagnes de l'ASSÉ..... | 15 |
| BILAN ET PERSPECTIVES SUR LA CAMPAGNE EN COURS ET SUR LA PROCHAINE..... | 15 |
| Pour la revalorisation des savoirs, le réinvestissement de l'espace public et la reconstruction du politique..... | 22 |
| Refus de la FNEEQ d'appuyer le manifeste « Pour un système public, libérons-nous du privé! »..... | 28 |
| Loi anti-SLAPP: la mobilisation continue ! | 29 |
| Structures | 30 |
| Caucus non-mixtes à l'ASSÉ..... | 30 |
| Finances | 36 |
| États des résultats au 20 février 2009..... | 36 |
| Modifications aux prévisions budgétaires..... | 38 |
| Présentation des prévisions budgétaires 2008-2009 | 40 |
| Propositions | 43 |
| Procédures..... | 43 |
| Élections..... | 43 |
| Plan d'action campagne actuelle..... | 43 |
| Plan d'action prochaine campagne..... | 45 |
| Revendications..... | 46 |
| Structures: Conseil régionaux..... | 46 |
| Structures: Femmes..... | 46 |
| Structures: Conseil exécutif..... | 46 |
| Structures: Autres..... | 46 |
| Embauche permanence..... | 46 |
| Finances..... | 47 |
| Avis de motion..... | 47 |

Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil exécutif :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Élections

3.0 Plan d'action

3.1 Campagne actuelle

3.2 Prochaine campagne

4.0 Revendications

5.0 Structures

5.1 Conseils régionaux

5.2 Femmes

5.3 Conseil exécutif

5.4 Autres

6.0 Embauche permanence

7.0 Finances

7.1 États financiers

7.2 Modifications aux prévisions budgétaires 2008-2009

7.3 Fonds d'entraide

8.0 Avis de motion

8.1 Dépôt

8.2 Traitement

9.0 Varia

10.0 Levée

Lettres de démission

Lettre de démission de Pascal Chabot

Montréal, 9 décembre 2008

Salutations camarades,

La présente est pour vous informer de ma démission, qui sera effective aujourd'hui même. Si je démissionne, ce n'est certainement pas parce que je ne crois plus en ce qu'est l'ASSÉ, vous pourrez vous en douter. Si je démissionne, c'est plutôt parce que je crois qu'en ce moment je ne peux remplir correctement les besoins de l'ASSÉ et que mon apport à l'organisation et aux dynamiques de travail est plutôt négatif. Sinon, ce qui motive grandement ma démission, c'est le manque total d'esprit d'équipe et d'unité dans l'exécutif.

Je tiens par contre à vous rassurer : je veux continuer à m'impliquer à l'ASSÉ. Je continuerai non seulement les mandats et les tâches que l'exécutif m'a déjà attribués. L'exécutif étant très restreint après mon départ, je vais aussi m'occuper de la manifestation nationale ainsi que des journées d'actions de la session prochaine.

Trop de stress m'accablait. Trop de travail reposait sur mes épaules. Je n'ai pas l'envie de faire rouler l'ASSÉ à trois personnes. Je n'ai pas envie de toujours forcer les gens à faire quelque chose parce que sinon il ne se passe rien. On dit toujours : « l'ASSÉ c'est ses membres. » En fait, moi je ne l'ai pas vu ça. J'ai plutôt vu un exécutif qui faisait tout et où même pas tous ses membres travaillaient activement à faire vivre l'ASSÉ. Bref, moi j'en ai assez que presque personne n'ait d'initiative si je ne leur demande pas. Et ce, autant dans l'exécutif, dans les comités, que dans les associations étudiantes. J'en ai assez qu'on dise 10 000 fois par jour que la communication c'est important alors que PERSONNE ne change ses habitudes de travail. Que faut-il pour que le monde se réveille? Trop de gens prennent pour acquis ce que les militants et les militantes passé-e-s ont travaillé à construire, trop de gens prennent l'ASSÉ pour acquis. Trop peu de réflexions se font en profondeur, ou trop peu de réflexions se font tout court. Trop de gens prennent leur implication comme de simples tâches bureaucratiques qu'on leur attribue et non comme une organisation démocratique à faire vivre. Une démission d'une personne qui était à la base extrêmement motivée, est-ce que ça peut faire réfléchir les gens sur la situation critique de l'ASSÉ?! Je ne le sais pas, alors la voilà.

Je pense que je vais réitérer les dires de Rémi Daigle lors du Congrès annuel passé : arrêtez d'élire n'importe qui sur les comités et l'exécutif. J'aurais personnellement aimé mieux travailler sans certaines personnes qui m'ont drainé énormément d'énergie et qui indirectement ont contribué à cette démission. On va se dire les vraies choses : ce n'est pas tout le monde qui est compétent ou compétente.

Si vous avez remarqué le ton assez cynique et agressif dans ma lettre, vous comprendrez peut-être pourquoi je démissionne : parce que je pense que cette attitude n'aide pas du tout l'ASSÉ, et même lui nuit.

Sur ce, je n'écarte pas la possibilité d'une éventuelle réélection au Conseil exécutif. Et je vous invite tous et toutes au prochain Conseil de Coordination du 6 janvier pour déposer votre candidature par intérim.

Beaucoup de choses restent à bâtir : ne baissons pas les bras.

Pascal Chabot

Lettre de démission de Jean-Sébastien Ranger

Montréal, le 31 décembre 2008

Bonjour camarades,

Par la présente, je souhaite vous annoncer ma démission à titre de coordonnateur du conseil régional de l'ASSÉ à Montréal. Il s'agit d'une décision qui a été murement réfléchie, puisque j'ai jonglé avec cette idée depuis la fin du mois de novembre. Certaines raisons m'amènent à croire qu'elle s'avère la meilleure, tant pour moi comme individu que pour notre organisation.

Premièrement, je dois admettre que certaines tâches à remplir à titre de coordonnateur du CRAM ne furent pas des plus motivantes et palpitantes. Entre autres, les réunions du Conseil de Coordination (COCO) m'ont emmerdées au plus haut point. J'ai honnêtement trouvé que, par moment, ces réunions tournent en rond surtout lorsque certains ego s'entêtent à s'obstiner sur des virgules. Et c'est pour ces raisons que je ne crois pas avoir fait un travail efficace en ce qui concerne mon rôle de délégué du CRAM à cette instance. Je dois dire que j'y ai été plutôt muet, car (presque) complètement indifférent. Alors, lorsque l'on milite bénévolement et que l'on érige certaines tâches en fardeau, il faut évidemment se poser la question : qu'est-ce que je fais ici?

En deuxième lieu, le contexte d'après-grève, avec sa démobilisation massive, y est pour quelque chose également. En effet, cette espèce de *spleen* collectif que nous avons pu constater (et subir) cet automne m'a sérieusement affecté. C'est le dur « retour à la normale » suite à une lutte qui a foiré. Et je dois avouer que j'avais sous-estimé l'effet d'une défaite sur mon propre moral militant. Il faut ajouter à cela le peu de sens que prend à mes yeux mon militantisme dans le CRAM. En effet, alors que l'an passé j'étais coordonnateur à l'externe de l'AEMSP et que nous avons vécu une campagne de grève et une grève, ma motivation était des plus grande. Nous avions un projet à proposer, un projet nécessaire en raison de la conjoncture entourant le dégel et le plan de redressement à l'UQAM. Notre militantisme oeuvrait alors concrètement à la défense des intérêts étudiants. Et c'est pourquoi j'y ai mis beaucoup d'efforts, beaucoup de temps, beaucoup de passion et beaucoup de coeur. Malheureusement, mon implication au CRAM cette année n'allume aucune passion en moi et je me demande réellement l'impact concret de cette implication. Je crois qu'il n'y en pas vraiment. Surtout si on tient compte des critiques, des moqueries et des constantes remises en question sur la pertinence de son existence qui sont adressées au CRAM.

En troisième lieu, je ne crois pas que j'aurais été disposé à remplir mes mandats si j'avais continué mon implication dans le CRAM. En effet, je ne serai pas étudiant la session prochaine, ce qui fera en sorte que je vais travailler à temps plein. J'espère bien pouvoir sortir ma tête de l'eau et peut-être même pouvoir vous payer de la bière pour faire changement (clin d'oeil à Jean-Michel). De plus, je planifie de faire un voyage au Mexique durant un mois au printemps. Et pour être honnête, j'ai hâte de changer d'air et je me vois mal trainer à l'UQAM ou dans d'autres institutions scolaires durant ce moment où je ne serai pas aux études.

En conclusion, peut-être que mes deux années à militer à l'ASSÉ et à l'AEMSP ont fait en sorte que ma troisième année d'implication officielle (avec un poste et des mandats à remplir) était de trop. Même si j'ai milité peu comparativement à certaines personnes (je pense notamment aux exécutantes et exécutants de l'ASSÉ), j'ai quand même milité beaucoup plus que la très grande majorité de la population étudiante. Vu que notre implication est bénévole, il m'appert évident que nous avons besoin de période de repos. J'en prends une. Je veux tout de même vous rassurer. Même si l'ASSÉ vit présentement des temps difficiles et que des débats devront nécessairement avoir lieu, je tiens à exprimer ma plus profonde conviction que la présence d'organisation nationale est nécessaire à la relance des luttes étudiantes et des luttes sociales en général. Malgré que cette relance peut prendre plus de temps que nous le croyons et, qu'à cet égard, nous devons tenir compte du contexte économique et politique concrète (dans nos revendications, dans nos moyens d'actions et peut-être même dans nos alliances) et non seulement s'enfermer l'esprit dans nos idéaux (aussi nobles soient-ils). Mon implication dans le mouvement étudiant n'est pas à tout jamais terminée. Je reviens aux études à l'automne 2009. Peut-être bien que je reprendrai du service.

Sur ce, je vous souhaite bonne chance camarades dans votre militantisme et je suis désolé si j'ai pu faillir aux attentes.

Solidairement,

Jean-Sébastien Ranger

P.-S. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à m'écrire.

Lettre de démission d'Adam Pétrin

Montréal, 14 janvier 2009

Objet : Démission du comité formation

Bonjour,

la présente tient lieu de démission et celle-ci prend effet immédiatement. La principale raison qui me pousse à démissionner du comité formation est mon manque temps. J'entame ma dernière session de technique et j'aurai beaucoup de travail à faire. J'aurais 4 jours de stage et une journée de cours. Je prendrai donc cette dernière session pour terminer mes études. Je ne pourrai pas effectuer les tâches pour le prochain camp de formation. J'ai des activités de stage durant la fin de semaine du camp.

On se revoit donc le 26 mars dans la rue!

Adam Pétrin

Lettre de démission d'Hubert Gendron-Blais

Camarades,

Par la présente, je vous remets ma démission du Comité aux luttes sociales (CLS). Je ne pars non pas aigri ni désabusé, mais plutôt empreint d'une envie de changer d'air, de laisser le champ libre à ceux et celles qui viendront se joindre à notre lutte.

Ayant travaillé à la création du CLS lors de mon passage sur le Comité exécutif l'an dernier, je m'y suis présenté essentiellement par cohérence : on ne crée pas un comité sans s'y impliquer, c'est connu. Je désirais par le fait même assurer la transition au niveau des contacts avec les groupes sociaux en continuité avec nos pratiques et approches face aux luttes sociales.

La campagne qui s'annonçait alors rendait plus que nécessaire une action vaste et coordonnée; à ce titre, la majeure partie du travail de collaboration aux groupes a été réalisé, et je pars avec un sentiment de mission accomplie. Sur le plan de la transition, l'apport que je pouvais amener fut parfois un couteau à double tranchant : si bon nombre de contacts ont été passés sans problème, d'autres ont trop tendance à personnaliser les relations organisationnelles. Je ne désire pas prolonger cette malsaine association entre un visage et une organisation, et je me permets même de mettre en garde l'ASSÉ contre cette dérive qu'elle ne pourra jamais complètement éviter.

La présence de deux personnes fiables et travaillantes sur le CLS me porte à croire que le comité est en de bonnes mains, et qu'il saura mener à bien sa mission. Une mission qui, d'ailleurs, a été trop souvent remise en question au cours des derniers mois. Bien qu'une telle démarche critique soit plus que saine en démocratie, il m'apparaît que les luttes sociales sont un aspect fondamental du travail de l'ASSÉ, un aspect qui permet à l'organisation de demeurer ancrée dans les luttes de tous les jours, de ressentir la même révolte que ceux et celles qui partagent nos conditions de vie, notre refus de l'ordre des choses actuel. C'est seulement ainsi que nous pourrons dépasser les problématiques étudiantes pour englober l'ensemble de la société dans nos analyses, et avoir une emprise sur son devenir au-delà de nos préoccupations sectorielles. L'ASSÉ sortira toujours grandie de ses collaborations avec les groupes qui partagent sa vision. Notre ennemi est trop uni pour que nous délaissions ceux et celles, bien souvent trop rares, qui partagent notre vision des choses.

Il est temps pour moi de passer à autre chose, comme on dit. De nouvelles responsabilités et des projets personnels m'accordent moins de temps pour m'occuper des multiples dossiers alloués au CLS. Je désire libérer une place que je ne peux occuper à la hauteur des responsabilités liées au comité. Je ne souhaite pas mettre en garde ceux et celles qui s'y présenteront contre l'ampleur de la tâche, mais peut-être seulement rappeler que l'implication sur un comité national demande une rigueur et une disponibilité qu'il faut assumer pleinement. J'assume de ne pas pouvoir le faire pour les prochains mois, c'est pourquoi je laisse donc cette place, en espérant que la relève sera aussi motivée que nombreuse. Je demeurerai dans les parages si vous avez besoin de moi : j'ai accordé trop de temps et d'énergie au mouvement étudiant pour m'en détourner totalement.

Longue vie aux luttes sociales,

Solidairement,

Hubert Gendron-Blais

Lettres de candidature

Lettre de candidature de Youri Couture

Montréal, 28 janvier 2009

Bonjour à tous et à toutes,

C'est en pleine fin de session, pendant que comme plusieurs d'entre vous je tentais de boucler mes derniers travaux, que je reçus le 10 décembre 2008 le cri d'alarme d'Alex Desrochers sur la liste de diffusion de l'ASSÉ. Une vague de démissions touchait l'exécutif et plusieurs postes devaient être comblés d'urgence afin d'assurer à cette instance un bon fonctionnement. C'est ainsi que je me présentai à la réunion élargie au bureau de l'ASSÉ et que je pris la décision de m'impliquer davantage au sein de notre regroupement national. En effet, cela faisait maintenant trois années que je militais dans mon association collégiale d'abord, puis universitaire ensuite, toutes deux membres de l'ASSÉ. C'est au travers de cette implication que je connus les conseils régionaux, les camps de formation ainsi que les congrès. Mais jusqu'alors je n'avais pas eu dans l'idée de pousser plus loin et d'aller au-delà de mon association locale. Notre regroupement national vit de par ses membres; elle existe grâce à la mobilisation de la base et fonctionne, car des membres se dévouent pour travailler à faire en sorte que tout cela soit possible. C'est une tâche d'une grande responsabilité que d'être exécutant ou exécutante à l'ASSÉ et c'est bien à cause de cela que l'on ne peut pas toujours mettre le poids de cette responsabilité sur les épaules des mêmes personnes, mandat après mandat, année après année. Un roulement est nécessaire et je désirais faire ma part. La réflexion fut indispensable à la décision que je pris, et c'est donc résolu que je soumis officiellement ma candidature le 6 janvier lors de la réunion du Conseil de Coordination (aussi nommé CoCo pour les intimes) où je fus élu de façon intérimaire au poste de secrétaire aux communications.

L'expérience me plut au point de présenter une nouvelle fois ma candidature, au Congrès cette fois, afin d'être confirmé dans mes fonctions, ou bien battu par une personne plus compétente.

La décision vous appartient.

Youri Couture

Lettre de candidature Mathieu Lévesque

Montréal, le 4 février 2009

Objet : Poste sur le Comité aux luttes sociales

Bonjour à vous militant-e-s,

Il me fait un grand plaisir de me présenter aujourd'hui pour la première fois sur un comité de l'ASSÉ. En fait, déjà 3 années sont passées depuis mon premier contact avec le mouvement étudiant. Ayant été impliqué comme conseiller à la pédagogie au cégep de Saint-Jérôme et sur le CRAALLL (conseil régional avant-gardiste de l'ASSÉ dans Laval, Lanaudière et Laurentides), j'ai fait mes débuts pendant la grève de 2005, à un moment d'effervescence incomparable du mouvement étudiant. Depuis, plusieurs choses ont changé. L'ASSÉ éprouve présentement de nombreux problèmes que je ne veux pas énumérer ici, mais que je me propose de contribuer à résoudre par ma modeste implication.

J'ai choisi le comité aux luttes sociales entre autres parce que j'ai la conviction que les luttes progressistes sont liées par certaines problématiques complexes que j'ai appris à identifier en travaillant à les combattre. Par ailleurs, la lutte pour le vaste terme de droit à l'éducation me paraît dénuée de sens si elle ne s'appuie pas sur une vision d'ensemble des différentes luttes sociales et des répercussions parallèles que notre mouvement peut avoir sur celle-ci.

En somme, puisque l'ASSÉ a largement contribué à ma formation de militant et que je crois que le mouvement étudiant combatif doit plus que jamais prendre sa place sur l'échiquier des luttes sociales, il me paraît opportun d'offrir mon support à l'ASSÉ à travers une implication sincère et dévouée. Sachez camarades que l'heure est grave, le mouvement étudiant a besoin de nous tous et toutes pour arriver à défendre les droits d'une majorité d'individus qui n'ont pas la chance d'avoir la conscience sociale que nous avons développée en luttant.

(En raison de son poste au sein du Conseil exécutif de l'ASSÉ, Mathieu Melançon démissionne du Comité à la mobilisation de l'ASSÉ)

Lettre de candidature Anne-Marie Provost

Montréal, le 4 février 2009

Lettre de motivation pour être sur le Comité d'information de l'ASSÉ

Bonjour Congrès,

Le Conseil de Coordination de l'ASSÉ m'a élue par intérim le 6 janvier 2009 sur le Comité d'information. L'objectif de base de ma présence sur le comité est que j'aide à l'utilisation du web comme support à la mobilisation et à la diffusion d'informations dans le cadre de la campagne contre la privatisation, et à faire en sorte que les gens signent la pétition en ligne du manifeste. Je tenais à me présenter sur le comité pour être formellement redevable aux structures de l'ASSÉ dans le cadre de ce que j'ai à accomplir.

J'ai présenté un plan d'action web à l'exécutif qui l'a commenté et approuvé et il y a quelques militant-es geek qui m'aident à l'application de ce plan, qui consiste en gros à utiliser et créer différents réseaux de contacts affinitaires aux revendications de l'ASSÉ via facebook, twitter, la blogosphère, les listes de diffusion, les forums, etc. Si vous avez des questions et des commentaires, n'hésitez pas à me poser des questions!

Je prévois rester sur le comité jusqu'au 26 mars (date de la manif nationale), mais j'y resterai s'il y a un autre projet qui peut m'intéresser sur ce comité et qui me permettra d'aider l'ASSÉ. Je compte produire un bilan avec les militant-es geek sur ce que nous aurons accompli durant la campagne, ce qui pourra être utile pour l'exécutif et le Comité d'information pour d'autres campagnes. Et aussi parce que je suis très bureaucrate.

J'aime le bleu, le rouge et le scotch, les homards et mon blogue.

Socialo-geekement vôtre,

Anne-Marie Provost

Lettre de candidature de Mathieu Melançon

Montréal, 5 février 2009

Lettre de candidature au poste de secrétaire aux affaires internes

Bonjour camarades,

Le titre indique bien le but de cette lettre, je ne m'étendrai donc pas. Depuis le début de janvier 2009, j'occupe déjà ce poste par intérim. Ce poste me motive particulièrement parce qu'il lie les deux choses qui m'intéressent dans le militantisme, soit la mobilisation et la coordination des forces communes. Je suis fortement motivé à continuer à faire le lien entre les associations étudiantes membres de l'ASSÉ (*en particulier celles de Montréal et de ses environs considérant la dynamique particulière qui les caractérise*) et à organiser les tournées et les campagnes de mobilisation en collaboration avec le comité à la mobilisation et les associations locales. De plus, à travers mon implication à Maisonneuve (la toute glorieuse), j'ai été habitué à accomplir des tâches non connexes à mon poste ce qui est le lot de toute équipe exécutive. Mais je me suis bien assez vendu.

Je suis particulièrement motivé ce qui peut-être une bonne chose comme une mauvaise. En effet, dans le contexte actuel de crise économique, sociale, écologique et politique mondiale sans précédent, je crois qu'il est plus que jamais important de porter haut et fort l'étendard de la résistance et d'alternatives *révolutionnaires* face au gouffre destructeur capitaliste. La campagne actuelle de l'ASSÉ me semble immensément pertinente et c'est dans ce contexte que je me suis joint à l'équipe exécutive de l'ASSÉ. Je ne sais certes pas ce que demain amènera, mais je ne peux pas vous assurer que je ne démissionnerai pas de ce poste lorsque cette campagne sera terminée. Je suis tentée, si une telle chose se produisait, de m'impliquer dans une organisation qui respecterait plus, selon moi, les besoins et impératifs historiques auxquels nous faisons face. En sus, je partirais probablement pour le vieux continent/moyen orient durant l'été prochain.

Comprendre ceci comme une menace ou une bravade serait mal comprendre mes intentions. Je souhaite seulement jouer carte sur table avec vous camarades.

Quoi que l'avenir nous réserve, la lutte reste essentielle camarades, ne baissons pas les bras. Vous me trouverez toujours à vos côtés.

Solidairement

Mathieu Melançon

Lettre de candidature Shanie Morasse

Montréal le 15 février 2009

Bonjour camarades,

Je me présente, Shanie Morasse, étudiante au cégep de St-Laurent. Je désire être sur le Comité femmes de l'ASSÉ. Présentement je m'implique déjà sur ce comité, mais comme j'étais sur un autre continent et non-étudiante la session passée je n'ai pas pu me présenter et là je le fais, car je le peux. J'ai déjà collaboré l'an passé au camp de formation féministe et cette année j'aide aussi à le préparer. Je me présente pour un court mandat, car je ne sais pas si l'an prochain je vais me présenter sur ce comité ou un autre comité. Je fais ça bref, comme cela, au Congrès vous allez pouvoir me poser les questions dont vous avez envie de connaître les réponses.

Bonne journée

Shanie Morasse

Lettre de candidature Rémi Daigle

Montréal le 19 février 2009

À l'attention des délégations présentes au Congrès d'hiver 2009 de l'ASSÉ

Objet : Candidature pour le Comité à la mobilisation

Bonjour à vous camarades,

Comme l'obligent les règlements trop souvent peu respectés de l'ASSÉ, je vous soumetts ici ma lettre de candidature pour l'un des postes au sein du Comité à la mobilisation. Pourquoi je souhaite y être élu ? Ma foi; pour de nombreuses raisons qui peuvent mériter votre attention ou non, si vous croyez que c'est le cas poursuivez la lecture sinon évitez de vous présenter au Congrès.

Au cours des dernières années, je me suis impliqué à diverses échelles au sein du mouvement estudiantin. J'y ai essentiellement évité la voie du conformisme et surtout celle de la

concertation au cours de mon passage au Cégep FX-Garneau. C'est également là que j'ai fait mes premiers pas avec l'ASSÉ. J'étais alors impliqué dans l'exécutif j'ai aider plusieurs autres camarades à affronter la peur collective du syndicalisme de combat et finalement participer au processus (victorieux) d'affiliation à l'ASSÉ. J'ai par la suite entrepris un baccalauréat à l'UQAM en géographie; critique, sceptique et déçu de la nécessité de rester dans la ville de Québec afin de poursuivre mon implication politique et ainsi éviter de sombrer dans le nihilisme le plus total.

Avec le temps j'ai acquis la certitude que d'importants changements sont nécessaires à l'ASSÉ. Trop de gens tremblent encore contre le tigre de papier que représente l'implication au sein de notre syndicat national et refusent d'entreprendre la réflexion sur les moyens que nous nous accordons pour mener nos luttes à terme. L'ASSÉ doit cesser d'aborder la question de l'implication avec pour modèle Alekseï Grigorievitch Stakhanov, un célèbre mineur russe qui excédait de 16 fois son quota de production de charbon pour le bien de l'idéal soviétique. Cette avenue n'a pas de sens! Nous devons éviter de projeter aux potentielles personnes souhaitant s'impliquer qu'il faut être un saint-e surproductif-tive et pouvant vivre sans se soucier de l'épicerie ou du loyer à payer tout en s'impliquant 60 heures semaine à l'ASSÉ. Si l'ASSÉ souhaite organiser et soutenir un mouvement étudiant solidaire et réellement combatif, elle doit se donner les moyens de combattre ce qu'elle identifie comme ses ennemis. Force est de constater que ces moyens ne sont actuellement pas à notre disposition. C'est une réflexion que nous aurons à affronter inévitablement un jour, surtout si la vigueur des associations membres continue sur la lancée actuelle.

C'est donc en me basant sur cette simple considération que j'ai décidé d'aider les autres camarades s'impliquant sur l'exécutif et les comités. Je considère que mon manque de discipline ne m'empêche pas de poser ma candidature et que malgré le manque de vitalité actuelle de l'ASSÉ, la solution ne réside pas dans la création d'un second groupe d'anarcho-gangster, dans la planification d'un festival de la culture libertaire traditionnelle du Burkina Faso, de l'organisation d'un panel de réflexions les bases de l'échec du soulèvement de Kronstad ou encore dans la défense des consommateurs-trices de drogue à injection pris en flagrant délit dans les toilettes de la SOGEECOM. Au contraire, la meilleure manière de changer la tendance actuelle des choses est d'affronter le pessimisme des étudiants-es de front et d'œuvrer dans le maintien et l'élargissement de notre syndicat national.

J'ai alors cédé à ce que mon ami Alex a dit : « C'est inconcevable que des gens comme [Individu A], [Individu B] ou encore toi ne soient pas au moins dans un comité » (citation approximative dite en voiture je me souviens plus quand.)

Alors voilà, c'était ma lettre. Votez pour moi et surtout ne votez pas pour moi si vous avez le moindre doute sur ma candidature. N'oubliez pas que les gens incompetents-tes sont plus nuisibles qu'utiles et que la croyance répandue que « mieux vaut quelqu'un qu'une chaise vide » est entièrement fausse. Je préfère la chaise que les potins, les conspirations et les destitutions. Les élections sont une période très importante à l'ASSÉ et nulle association ne devrait exercer son droit de vote inconsciemment.

Merci de votre attention

Rémi Daigle,

Membre de l'AFESH-UQAM

Étudiant au baccalauréat en géographie à l'UQAM

Extrait du procès-verbal de l'AG de l'AFESH du 24 février 2009 appuyant la candidature de Rémi Daigle:

Candidature de Rémi Daigle pour le comité de mobilisation de l'ASSÉ.

Proposé par Rémi Daigle

Appuyé par Alex Bourdon-Charest

Adopté à l'unanimité

Réflexions sur les campagnes de l'ASSÉ

BILAN ET PERSPECTIVES SUR LA CAMPAGNE EN COURS ET SUR LA PROCHAINE

Par Christian Pépin et Marie-Pier Béland, membres de l'AFESH-UQAM

Après plusieurs rencontres de préparation, une première réunion du comité mob-UQAM a eu lieu mercredi le 5 février dont il est ressorti deux revendications ainsi que plusieurs pistes de réflexion qu'il nous semblait important de soumettre au Congrès. Vous trouverez donc ici un bilan concis de la campagne actuelle jusqu'à maintenant (qui ne se veut pas un examen complet) ainsi que nos perspectives pour la session en cours ainsi que pour les suivantes.

Il est à noter toutefois que nous croyons qu'il n'est pas encore temps de nous questionner sur l'erreur ou le choix stratégique qu'aura constitué le choix de la campagne sur la privatisation des services sociaux, nous aurons tout le temps d'y réfléchir lors du Congrès annuel. Ce qui importe pour l'instant, c'est que nous avons actuellement une campagne déjà bien enclenchée et qu'il nous appartient d'en tirer le maximum qu'il nous est possible d'atteindre.

BILAN : Retour sur le choix de la campagne

Lorsque l'idée d'une campagne sur la privatisation des services sociaux a germé, l'ASSÉ sortait d'une défaite assez rude et généralisée et il était impératif de trouver une façon de reconstruire les associations qui en avaient subi les contrecoups. Il a donc semblé qu'une campagne qui permettrait aux associations locales de choisir les enjeux qui les concerneraient plus particulièrement autour d'un thème, la privatisation de l'éducation était la meilleure solution. De plus, une telle campagne devait réduire le travail de l'exécutif national, afin de lui permettre de consacrer ses énergies à la préparation de la prochaine campagne qui devait être plus ambitieuse. De fait, les tâches de ce dernier devaient essentiellement se centrer sur l'aide aux associations en difficulté et la constitution d'un Front commun (sans vouloir minimiser ces tâches qui exigeaient tout de même beaucoup de temps). Ainsi, chaque association aurait pu s'approprier la campagne en fonction de son contexte particulier, ce qui serait peut-être plus mobilisateur à l'interne parce que plus proche de la réalité des membres et surtout, ce qui permettrait d'obtenir des gains concrets autour de ces enjeux et donc de démontrer la pertinence de la lutte et la nécessité de la poursuivre à un niveau national. En reconstruisant ainsi la confiance des populations étudiantes locales en leur association étudiante, nous aurions donc une base militante plus solide pour la prochaine campagne.

Il apparaît toutefois, *a posteriori*, que, par la priorisation des revendications qui a été faite et qui encourageait les associations à se concentrer sur un ou quelques aspects plus concrets de la privatisation de l'éducation (cafétérias, zoom-médias...), la question du sous-financement a été largement éclipsée alors qu'elle permettait de faire un lien avec la campagne précédente et que les problématiques plus urgentes pourtant incluses dans la campagne n'ont actuellement aucune réponse organisée (projets de loi 107 et 110 sur la gouvernance et le fait que le dégel n'a en rien réglé le

sous-financement des institutions postsecondaires). Aussi, la suite du présent texte se veut une explication des réflexions qui ont été les nôtres et des recommandations qui selon nous s'imposent afin de réagir le plus rapidement et le plus efficacement possible à la conjoncture actuelle.

SOLUTIONS : Repriorisation des revendications de la campagne

La campagne « Contre la privatisation des services sociaux » s'inscrivait dans un contexte où aucune attaque de la part du gouvernement n'avait été lancée depuis le dégel des frais de scolarité. Or, il apparaît que la conjoncture a changé depuis, notamment par rapport au dépôt des projets de loi sur la gouvernance et la possibilité d'une hausse prochaine de la tarification des services publics.

À l'époque où la revendication sur la démocratisation des instances au sein des institutions postsecondaires avait été adoptée (printemps 2008), nous ne savions pas encore que la ministre Courchesne avait l'intention de déposer des projets de loi sur la gouvernance des institutions universitaires et collégiales. À la fin du mois d'octobre, des rumeurs de plus en plus claires circulaient à ce sujet; nous ne savions toutefois pas encore quel en serait le contenu exact et croyions qu'il ne concernerait que les universités. Le 30 octobre, soit à peine 5 jours après le Congrès d'automne, la ministre sortait finalement deux projets de loi, 107 et 110, qui concernaient respectivement les universités et les cégeps. Le Congrès des 25-26 octobre, avait tout de même adopté les positions suivantes :

1. Que l'ASSÉ prenne position contre le rapport de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) et contre tout éventuel projet de loi qui irait dans le sens de ce rapport et que l'ASSÉ l'intègre à son discours de la présente campagne.

2. Que dans le cadre de la présente campagne soit mis de l'avant le principe de réappropriation par les communautés universitaires et collégiales des établissements d'études dans une perspective d'autogestion.

Si la première position nous semble très pertinente dans le contexte où elle a été adoptée, la deuxième nous apparaît inconséquente dans la conjoncture actuelle. Nous croyons que la mise de l'avant du principe de réappropriation dans notre discours sur les projets de loi nous semble peu mobilisateur pour la population étudiante. De fait, le modèle de gouvernance avancé par la ministre éclipse une problématique de fond que l'ASSÉ avait tout de même intégrée à sa plateforme : celle du sous-financement chronique des institutions postsecondaires. Car les projets de loi de Mme Courchesne proposent une culture d'entreprise privée qui, elle, sera bien adaptée à la réalité d'austérité budgétaire dont souffrent de plus en plus nos institutions d'enseignement. Ainsi, proposer comme enjeu ultime l'autogestion revient dans un contexte de sous-financement à vouloir autogérer des budgets nettement insuffisants; en d'autres mots, une autogestion de coupures!

C'est pour cette raison que la riposte politique la mieux appropriée à la question des projets de loi 107 et 110 revient à exiger un réinvestissement massif en éducation postsecondaire. C'est en ce sens que nous entendons mieux définir l'ordre de priorité de la plateforme actuelle : exiger l'abolition des

deux projets de loi ainsi que la condition première qui les a faits naître : le sous-financement. Car rappelons que la dérive immobilière de l'UQAM n'est compréhensible qu'à la lueur de cette austérité budgétaire qui a contraint l'université à s'aventurer sur la voie de partenariats public-privé, accompagnés d'une logique « fast-track » (à la va vite) qui a occulté tout débat démocratique sur la question. Et vous connaissez la suite... Ainsi, avec ces projets de loi, la ministre explique la crise à l'UQAM, non par son sous-financement chronique, mais par une simple question de mauvaise gestion qu'il importait de solutionner par l'ajout de membres « externes » soi-disant indépendants et impartiaux! Si la campagne de l'ASSÉ, « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! », a incarné une lutte importante pour un réinvestissement massif en éducation au Québec, il importe plus que jamais de remettre cet enjeu de l'avant.

Un dernier élément concerne la première revendication de la campagne : « Contre les intérêts et la logique du privé en éducation et dans les autres institutions publiques ». Si la conjoncture politique, au moment de l'adoption de cette position, incluait le dépôt du rapport Montmarquette (tarification des programmes sociaux) et du Rapport Castonguay (privatisation de la santé), nous étions en droit de craindre le pire. Par contre, cette position devrait désormais être comprise comme une perspective idéologique générale et non comme une revendication mise à l'avant-plan. Car encore une fois, nous pensons que la meilleure riposte politique à la privatisation de nos institutions publiques est l'exigence d'un réinvestissement massif en éducation et plus largement, dans nos programmes sociaux.

En somme, nous proposons que:

Considérant les projets de loi 107 et 110;

Considérant que l'ASSÉ doit avoir un discours cohérent au national sur la conjoncture actuelle;

Que la plateforme actuelle soit interprétée dorénavant selon l'esprit et l'ordre suivant :

« Stoppons la privatisation des programmes sociaux »

1- Pour un réinvestissement massif et public des institutions d'éducation postsecondaires

2- Pour l'abolition des projets de loi 107 et 110

dans une perspective de lutte contre les intérêts et la logique du privé en éducation et dans les autres institutions publiques.

Cette proposition ne signifie pas une modification de la plateforme en tant que telle. Elle signifie plutôt une modification du discours tenu par l'ASSÉ sur la scène publique afin d'organiser une réponse plus efficace à ces enjeux. Bien entendu, une telle proposition entend respecter les campagnes sur le privé qui ont actuellement cours dans les associations locales, mais elle encourage les membres à prioriser la stratégie préconisée plus haut.

Crise économique et le spectre de Montmarquette

Dans un récent communiqué de presse de la CADEUL, du SSMU et du REMDUS, on pouvait lire : « Récemment, le premier ministre, Jean Charest, et la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, laissent entendre sur toutes les tribunes que des hausses de "tarifs gouvernementaux" ainsi que des coupes dans les services publics sont envisagées à brève échéance pour faire face à la crise économique. » Le gouvernement utilise l'imminence de la crise et la peur qu'elle suscite afin d'affirmer que la seule solution qui nous reste est de couper dans les programmes sociaux et de piger dans les poches des moins nanti-e-s pour les financer.

Jusqu'à maintenant, c'est au nom du déficit zéro que le gouvernement sabrait dans le financement des programmes sociaux. Or, le contexte de crise économique nous démontre bien que pour « l'économie d'abord! », le gouvernement n'hésite pas à déroger à ce qui nous apparaissait comme un dogme. Qu'on le justifie par la « nécessité » de l'austérité budgétaire ou par l'urgence de la crise, c'est toujours aux programmes sociaux de se serrer la ceinture au profit des compagnies et des plus nanti-e-s. Ainsi, au moment même où les travailleurs et les travailleuses seront les plus durement touché-e-s par la crise, c'est encore à eux et elles de payer : hausser les tarifs ne fera que serrer davantage la gorge aux plus précaires de la société.

De plus, cela doit nous faire craindre le pire quant à la question d'une possible nouvelle hausse des frais de scolarité. Car rappelons que la commission jeunesse du PLQ avait déjà proposé au mois d'août 2008 de tripler les frais de scolarité. Est-ce que cette position ne commencerait donc pas à faire son chemin dans les plus hautes sphères du parti? Ceci nécessite une vigilance des plus rigoureuses de la part de l'ASSÉ et implique une réaction des plus immédiates. En ce sens, nous croyons qu'un communiqué sur la question doit être écrit si cela n'a pas été encore fait.

Nous pouvons dès lors également adopter la position suivante :

Considérant que le gouvernement semble considérer que les déficits causés par les investissements dans l'économie doivent être résorbés par des coupures dans les services sociaux déjà sous-financés;

Considérant que les travailleurs et travailleuses seront certainement les plus touché-e-s par la crise actuelle, mais que le gouvernement entend malgré tout hausser les tarifs des services « publics »;

Considérant la consultation factice menée par le gouvernement au sujet du budget qui force la population à choisir le moindre mal entre les coupures proposées;

Considérant la menace d'une hausse du dégel des frais de scolarité;

Que l'ASSÉ réaffirme son opposition à toute hausse de tarification des services sociaux;

Que l'ASSÉ réaffirme son opposition à toute coupure dans les services sociaux;

Que l'ASSÉ rédige un communiqué de presse où elle s'oppose à toute nouvelle hausse des frais de scolarité et réaffirme son opposition au précédent dégel;

Que l'ASSÉ assure une vigilance rigoureuse de toute mesure concrète qui serait annoncée par le gouvernement et qui irait en ce sens.

PERSPECTIVES : Prochaine campagne

Retour sur une véritable DÉGELée

Le dernier dégel des frais de scolarité a été l'une des plus grandes attaques faites au mouvement étudiant et l'une de ses plus grandes défaites. Si la lumière sur les causes profondes de cet échec n'a pas encore été faite véritablement, on peut néanmoins dresser à nouveau les conséquences qu'aura eues une telle mesure. Nous croyons que ce doit être le point de départ de toute réflexion sur les orientations d'une nouvelle campagne nationale.

Lors de la campagne électorale du printemps 2007, Charest promettait d'investir 10 dollars pour chaque dollar supplémentaire payé par les étudiants et étudiantes dans le cadre du dégel. Entre l'accessibilité aux études et la qualité de l'éducation, le gouvernement nous forçait à faire un choix. Si l'on acceptait de « faire notre part », l'État en retour accepterait de « faire la sienne ». À en croire le gouvernement, le dégel, couplé aux promesses d'investissements publics, devait résoudre le problème du financement des universités au Québec.

Or, alors que le dégel a finalement eu lieu, les termes du « pacte » proposé par le gouvernement Charest lui-même n'ont pas été respectés : le gouvernement n'a jamais investi les sommes promises. Le besoin toujours criant de nouveaux et nouvelles professeur-e-s (en témoigne entre autres la revendication pour l'embauche de 300 nouveaux enseignants et nouvelles enseignantes du Syndicat des profs de l'UQAM) et d'ouvrages récents sur les tablettes de nos bibliothèques, en témoigne bien éloquemment.

De plus, la ministre de l'éducation a trouvé une bonne manière de nous endormir au gaz avec les projets de loi sur la gouvernance. En fixant notre regard sur le problème de la gestion (que ce soit la Nouvelle Gestion Publique (NGP) ou l'Autogestion!), nous n'arrivons plus à voir clair sur une des véritables racines des « problèmes de gestion » : le sous-financement chronique des institutions postsecondaires. Comme il a été dit précédemment, le réinvestissement massif en éducation postsecondaire est une condition nécessaire à une « saine gestion » de nos institutions. Dorénavant, ne l'oublions plus!

D'autant plus que ce sont des milliards qui pleuvent actuellement pour les banques et les transnationales, ou même pour les crédits à la rénovation! De l'argent pour encourager les gens à avoir un gazon plus vert, il y en a, pour une éducation de meilleure qualité, on repassera! On parle de créer de l'emploi avec des grands travaux routiers, comme en témoigne les récents investissements au ministère des transports, mais jamais on ne considère qu'en finançant suffisamment l'éducation, en embauchant des professeur-e-s, du personnel de soutien, des professionnel-le-s, on crée des emplois de qualité tout en soutenant une cause plus profonde que celle de « bâtir plus de routes » au Québec? La crise économique nous convie donc à réfléchir à un meilleur « New Deal » que celui qui nous est proposé par nos élites!

1- Pour une réforme progressiste du régime des prêts et bourses

En plus de n'avoir rien réglé au problème du sous-financement, le dégel des frais de scolarité est en train de précariser toute une frange de la jeunesse québécoise, quand ce n'est pas pour plusieurs, l'exclusion pure et simple des bancs de l'université! Car comme le prédisait Mme Viertraete dans son étude sur les scénarios possibles de dégel des frais de scolarité, commandée par le gouvernement, c'est près de 6000 étudiants et étudiantes en moins qui se trouveront hors du circuit universitaire d'ici 2012. Quant aux bonifications au régime des prêts et bourses, que la ministre Courchesne avait annoncées au moment du dégel et qui devaient éponger les effets de la hausse des frais pour les étudiants et les étudiantes moins nanti-e-s, elles furent nettement insuffisantes.

Tout d'abord, si le gouvernement a majoré le montant global versé pour 70 000 étudiants et étudiantes, il faut savoir que pour plusieurs, cela ne s'est traduit que par un endettement supplémentaire. Seul-e-s les « chanceux et les chanceuses » qui avaient déjà atteint la limite d'endettement permise par cycle d'études, auront vu cette mesure se traduire par une augmentation de leurs bourses. De plus, si l'État se targue d'avoir indexé de 2,1 % les frais de subsistance (11 M\$), ce montant semble bien timide face aux 71 millions économisés en moins de 10 ans grâce à la non-indexation des montants. Aussi, la hausse du seuil de revenu familial minimal pour l'exigence de la contribution parentale est passée de 23 300 \$ à 30 900 \$. S'il s'agit d'un premier pas dans la bonne voie, pourquoi la ministre n'a-t-elle pas jugé bon de suivre les recommandations du Comité consultatif sur l'aide financière qui, déjà en 2004, proposait de hausser ce seuil à 45 000 \$? Et enfin, que dire encore des étudiants et étudiantes, qui dans une proportion s'élevant jusqu'à environ 50 %, ne reçoivent pas la contribution parentale que l'AFÉ prétend qu'ils et elles sont censé-e-s recevoir de leurs parents, après avoir quitté le domicile familial? Ce sont ces derniers et dernières qui seront les plus durement touché-e-s par le récent dégel.

Devant cette situation désastreuse, plusieurs choisiront de travailler davantage, réduisant le temps qu'ils et elles peuvent consacrer à leurs études, en plus de tous ceux et celles qui verront leurs dettes d'études augmenter substantiellement ainsi que ceux et celles qui n'auront d'autre choix que de poursuivre leurs études à temps partiel. Rappelons enfin les 6 000 étudiants et étudiantes qui, d'ici 2012, ne seront tout simplement plus inscrits et inscrites à l'université. Un tel contexte nous amène à dire que l'AFÉ, dans sa prétention à assurer une réelle égalité d'accès à l'éducation postsecondaire, échoue donc lamentablement à sa mission. Que ce soit un ajustement du montant global versé, une indexation partielle des frais de subsistance ou la hausse du seuil de revenu pour le calcul de la contribution parentale, l'Aide financière aux études demeure au final responsable de la reproduction des inégalités socioéconomiques entre les classes et ultimement, de l'exclusion sociale.

2- Pour une correction du sous-financement historique de l'éducation postsecondaire

Comme nous l'avons expliqué plus haut, le sous-financement historique du réseau d'éducation postsecondaire constitue la pierre d'assise des problèmes auxquels le mouvement étudiant est actuellement confronté : baisse de la qualité de l'éducation, augmentation des frais de scolarité, réforme de la gouvernance et ingérence du privé dans l'éducation. Cette revendication constitue le lien entre nos différentes campagnes alors que nous avons trop souvent tendance à considérer nos campagnes comme des luttes qui s'inscrivent dans un temps défini et limité, sans nécessairement songer à une transition cohérente entre ces dernières.

D'autre part, nous constatons, et le dernier dégel en aura constitué un bon exemple, que le gouvernement déploie beaucoup d'efforts pour nous convaincre que les décisions prises actuellement s'inscrivent dans un contexte où il est impossible de concilier accessibilité et qualité. Jumeler des revendications sur l'AFÉ et sur le sous-financement signifie donc pour nous un refus du dilemme accessibilité/qualité et l'affirmation que l'une et l'autre sont indispensables et qu'aucune ne peut être reléguée au second plan.

***Gouvernance**

Quant au dossier de la gouvernance, il semble qu'aux dernières nouvelles, les consultations et les délibérations sur les projets de loi sur la gouvernance auront bel et bien lieu cette session-ci. Advenant le cas où les échéances seraient déplacées à une session ultérieure, la revendication sur l'abolition de ces projets de loi serait donc évidemment préservée dans la prochaine campagne.

En résumé, nous proposons que les associations membres soient consultées, par rapport à la prochaine campagne de l'ASSÉ, sur les enjeux suivants :

1- Pour une réforme progressiste du régime des prêts et bourses

Pour la reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial

Pour une hausse ainsi qu'une indexation des frais de subsistance

Pour un seuil de la contribution parentale fixé à 45 000 \$

Pour une gestion publique intégrale du régime des prêts et bourses

2- Pour une correction du sous-financement historique de l'éducation postsecondaire

Conclusion

En somme, nous croyons qu'il est impératif de réorienter l'ASSÉ vers des enjeux qui deviennent de plus en plus urgents. Dans cette optique, la lutte contre les projets de loi 107 et 110 et la dénonciation du sous-financement chronique qu'ils sont sensés dissimuler est actuellement prioritaire. Quant à la campagne de l'année prochaine, elle s'inscrit selon nous dans un contexte très particulier que nous devons prendre en compte. La crise actuelle, qui touche en priorité les travailleurs et travailleuses les plus précaires de notre société, remet entre autres sur la table la question de l'accessibilité des études postsecondaires puisque le moyen le plus efficace pour sortir de la précarité, c'est l'éducation. Aussi, à l'heure actuelle, alors que l'on ressent déjà les conséquences du dernier dégel et que plane la menace d'un nouveau dégel, nous avons le devoir de réaffirmer haut et fort que l'éducation est un droit et non un privilège et de travailler à limiter les impacts des hausses de frais sur la population étudiante. Toutefois, nous ne pouvons pas réclamer une éducation accessible tout en laissant sa qualité se dégrader. Aussi, et parce que nous en avons assez de voir le privé augmenter son influence au sein de nos institutions d'éducation en investissant là où le gouvernement coupe, exigeons la correction du sous-financement historique du réseau d'éducation postsecondaire. Le mouvement étudiant doit, dès à présent, enfourcher à nouveau ses vieux chevaux de bataille et défendre le droit à une éducation accessible et de qualité alors qu'au nom des « nécessités économiques », le gouvernement semble encore une fois avoir oublié les valeurs de démocratisation de l'enseignement qui sont aux fondements du réseau d'éducation postsecondaire depuis la Révolution Tranquille.

Pour la revalorisation des savoirs, le réinvestissement de l'espace public et la reconstruction du politique.

Par Valérie Laflamme-Caron et Mathieu Poulin-Lamarre, membres de l'AÉÉA-UL

« Il y a eu, et il peut encore y avoir de grands penseurs individuels dans une atmosphère générale d'esclavage mental. Mais il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de peuple intellectuellement actif dans une telle atmosphère. » John Stuart Mill

« La démocratie ne vaut que par la qualité des citoyens ». Comme Tocqueville l'a exposé au 19^e siècle, le pouvoir par le peuple implique un certain nombre de nécessités dont la plus fondamentale sans doute renvoie à la capacité qu'ont les citoyens et citoyennes à réfléchir de façon libre et critique la société dans laquelle ils et elles vivent. L'implication de ceux-ci dans les processus politiques est évidemment au fondement de cette idée de démocratie, qui ne se réduit pas, comme on voudrait nous le faire croire, à un vote à chaque trois ou quatre ans. Le visible désengagement populaire au cours des dernières périodes électorales, au-delà des taux de

participation désastreux, nous semble être l'expression de cette tendance marquée par une déresponsabilisation sans cesse croissante à l'égard de ces enjeux qui nous concernent tous et toutes. Loin du discours responsabiliste faisant la promotion de la prise en charge économique individuelle caractéristique des discours néo-libéraux, la responsabilité citoyenne que nous évoquons, plutôt que d'accroître les inégalités, met bien l'accent sur des préoccupations et des actions orientées vers le mieux-être collectif. Le système d'éducation est selon nous au fondement de ces problèmes et un travail à ce niveau est indispensable pour assurer la santé politique de notre société. Nous croyons que l'apathie croissante des Québécois-e-s à l'égard de la politique et, plus largement, de l'engagement citoyen, prend ses assises dans un double processus mené pendant les vingt dernières années qui a veillé d'une part à rendre les étudiant-e-s plus aptes à répondre aux demandes du marché, puis, d'autre part, à démocratiser l'accès à l'éducation pour que toutes et tous aient la possibilité d'y accéder. Deux problèmes ont rapidement émergé, soit l'instauration d'une idéologie clientéliste dans les rapports entre les étudiant-e-s et les institutions d'enseignement, et dans la foulée, un constant nivellement par le bas destiné à élargir à l'infini la clientèle de ces institutions. Ainsi n'est-il pas surprenant de voir les frais de scolarité augmenter de pair avec la réduction croissante des exigences pour l'accès aux établissements d'enseignement postsecondaires. De plus, avec la réforme Robillard en 1993, une dévalorisation croissante des savoirs au profit de compétences techniques définies par les paramètres du marché a été mise en place et institutionnalisée, nous obligeant à faire notre deuil des arts, de la culture et de la pensée critique, relégués à des rôles mineurs. Fernand Dumont a dès le début interprété ces changements comme ayant provoqué l'émergence d'une logique technocratique en éducation : « pour qualifier ce grand ménage, on a parlé de déculturation. Le mot n'est pas si mal choisi : image du vide; désignation d'une absence » (Dumont 1971). Cette absence nous renvoie à ce désengagement citoyen que nous remarquons aujourd'hui, causant l'uniformisation béate des esprits que l'on spolie allègrement chaque jour.

Si l'on se permet d'imaginer un monde qui représenterait le paroxysme du totalitarisme, ce serait sans doute un monde où le pouvoir serait total, où personne ne songerait à contester l'ordre dominant, où l'idée même de résistance serait superflue tant le système semblerait aller de soi. Ce n'est pas un hasard si les grands totalitarismes de l'histoire ont sans cesse tenté de contrôler l'intelligentsia, en la muselant ou en définissant les conditions dans lesquelles pourrait s'élaborer

tout discours. Parallèlement à ce contrôle des intellectuels, la tentative de polir, de rendre lisse le penser et l'agir de la population s'est traduit par le martèlement d'une idéologie à travers les canaux allant des plus grossiers aux plus subtils. La fabrication du consentement a remplacé dans nos sociétés l'usage immodéré de la force pour parvenir à ses fins. Le façonnement subtil d'une idéologie uniformisante est moins coûteux et surtout, plus efficace que la répression constante. Pour François Laplantine (2007), l'un des grands dangers de notre temps est l'éradication de la différence : « Les mises en question de la violence d'État (Horkeimer, Adorno, Arendt) et de l'esclavage par le colonialisme (Fanon, Césaire) ne peuvent certainement pas être confondues, mais elles supposent, toutes deux, *une pensée du dehors*. S'il n'y a pas de dehors, en effet, le totalitarisme ne peut être renversé, les rapports de pouvoir ne peuvent se transformer, pas plus que les rapports que le sujet entretient avec lui-même ». « Aussi l'une des tâches (urgentes) de notre époque est-elle de réintroduire de la complexité, de la négativité et de la contradiction dans un monde qui tend vers l'indifférence (littéralement sans différence) ».

Dans ce contexte, les intellectuel-le-s et les étudiants et étudiantes doivent prendre la place qui leur revient dans l'espace public afin d'assumer leurs responsabilités. Une société a besoin de ces gens qui remettent sans cesse les choses en question, doutent, critiquent, ou, si l'on veut, qui disent ce qui est « en le faisant apparaître comme pouvant ne pas être, ou pouvant ne pas être comme il est » (Foucault 1983). C'est ce « travail collectif d'invention politique » (Bourdieu 2001) qui permettra la redécouverte des lieux les plus communs, la relecture de la scène politique et le souci de participer à sa reproduction constante. En adoptant un regard critique face au monde dans lequel nous évoluons, nous pourrions remarquer le caractère construit des réalités qu'on veut nous faire apparaître comme naturelles. Avec l'émergence de ce paradigme économique que l'on nomme néolibéralisme, une nouvelle forme de régulation politique émerge, la « gouvernance ». Ce processus non encore achevé se caractérise par le déplacement des décisions politiques des institutions de la démocratie représentative à des instances extraparlimentaires de nature technocratique et juridique (Bourque, Duchastel et Pineault 1999). Ainsi, une nouvelle relation émerge entre le savoir et le gouvernement qui considère de plus en plus les enjeux politiques comme des problèmes non-politiques et non-idéologiques qui nécessitent des solutions techniques (Ong 2006), ce qui mène à la création de commissions d'enquête, de consultations d'experts, etc. plutôt qu'à de réels débats au sein de la société. Cette tendance à la dépolitisation de tout ce qui

nous entoure au profit de cette gouvernance technocratique n'est permise que par la désolante apathie d'une société désengagée qui de plus en plus, se plie à des orientations politiques arrimées au marché. La passivité et l'ignorance dans laquelle sont plongés les citoyens et citoyennes finissent par les déposséder peu à peu de leur pouvoir critique. Ainsi, s'il y a une lutte qui s'impose et qui se fait de plus en plus pressante, c'est celle de la revalorisation du savoir critique et de l'engagement citoyen, seule condition pour permettre que d'autres combats puissent se mener contre un ordre du monde qui ne va pas de soi et que nous refusons.

L'intellectuel, au sens où je l'entends, n'est ni un pacificateur ni un bâtisseur de consensus, mais quelqu'un qui engage et qui risque tout son être sur la base d'un sens constamment critique, quelqu'un qui refuse quel qu'en soit le prix les formules faciles, les idées toutes faites, les confirmations complaisantes des propos et des actions des gens de pouvoir et autres esprits conventionnels. Non pas seulement qui, passivement, les refuse, mais qui, activement, s'engage à le dire en public. (Saïd 1996)

Où étaient les intellectuel-le-s lors du débat sur les accommodements raisonnables? Lors des récentes élections? Où sont-ils alors que le projet de loi 107 menace de modifier la composition des conseils d'administration des universités, afin que ceux-ci soient dorénavant composés aux deux tiers de « membres indépendants »? Indépendants de quoi, au juste? Comme Hélène Desmarais, qui vient tout juste d'être nommée à la tête du conseil d'administration du CHUM? Où sommes-nous lorsque Marc Simoneau, ancien animateur de tribunes sportives, analyse finement le conflit israélo-palestinien en disant que l'on devrait faire de Gaza « un parking»? Quand Sylvain Bouchard affirme que les personnes assistées sociales ne devraient pas avoir le droit de vote? Où sommes-nous quand Lise Ravary écrit que les publicités sexistes sont « des choses qu'on ne voit plus ici aujourd'hui. » *Bouchard en parle* est, à Québec, après *Le brunch musical*, l'émission du matin la plus écoutée. En 2007, *Châtelaine* était lue par plus d'un million de personnes. Ne nous sommes-nous pas éloigné-e-s des *Point de mire*, *Carrefour* et *Premier plan*, émissions animées par René Lévesque, par lesquelles il permettait à la population québécoise de comprendre les grands enjeux de l'heure, non sans une bonne dose d'esprit critique et de rigueur intellectuelle? Écouter pendant trente minutes un homme démontrer platement la nécessité de nationaliser nos ressources serait une chose impensable aujourd'hui. On nous a abruti-e-s, et en tant que peuple, nous en redemandons encore. Cela doit cesser. Nous devons prendre nos responsabilités.

Il est ainsi, et plus que jamais, nécessaire, de revendiquer une éducation qui se veut critique. Face à un diplôme universitaire qui ne vaut plus que par sa plus ou moins grande concentration en savoirs techniques exigés par l'industrie, nous nous devons de réintroduire dans l'enseignement secondaire et postsecondaire des préoccupations politiques, critiques et éthiques. C'est en faisant preuve d'audace et d'inventivité que nous désinstitutionnaliserons le savoir, par la **réappropriation des espaces publics**, par la **création de formes d'éducation parallèles et collectives**, par le **surinvestissement des médias de masse** qui sont présentement totalement abandonnés par ceux et celles qui ont quelque chose à dire, c'est-à-dire nous, les étudiants et étudiantes. Si une utopie mérite d'être mise de l'avant, c'est cet humanisme, non pas celui qui divise et exclut, mais celui qui est « à proprement démocratique, ouvert à toutes les classes et à tous les milieux, et le comprendre comme processus illimité de révélation, de découverte, d'autocritique et de libération. » (Saïd 2005) Celui-là même qui nous permet de corriger les erreurs d'interprétation, de combattre les idées reçues, les clichés et stéréotypes qui simplifient à outrance notre rapport à l'Autre et qui finalement, nous plongent dans l'indifférence la plus totale, qui n'est « l'instrument d'aucune instance particulière, métapolitique, méta-économique, [et qui] permet au capitalisme d'entrer dans sa phase de fonctionnement opérationnel » (Lipovestsky 1983). Nous devons mettre fin aux fausses dichotomies, faire tomber ces barrières qui nous divisent, cesser de nous réfugier dans des positions qui ne sont devenues que des parodies d'elles-mêmes. Enfin, mettons-nous au travail. Nous sommes étudiant-e-s, alors plus que jamais, étudions! Lisons! Écrivons! Discutons! Questionnons! Et surtout, mettons un frein à la marginalisation des alternatives. Faisons en sorte que le changement redevienne possible en partageant nos idées avec l'ensemble de la population. Il existe encore des « utopies réalistes » (Bourdieu 2001).

Ceci n'est pas un banal appel à l'engagement. C'est cette ultime chance de renverser la vapeur et de nous réapproprier ce qu'on nous extorque subtilement, le pouvoir et la liberté de réfléchir et de critiquer. Ce n'est que lorsque nous aurons entrepris de reconquérir notre place au sein de la société québécoise que nous pourrons aspirer à une reconstruction du politique, à une réelle émancipation collective.

Références

BOURDIEU, Pierre, 2001, «Pour un savoir engagé», in *Contre-feux 2*, Paris : Liber – raisons d’agir.

BOURQUE, Gille, Jules DUCHASTEL et Éric PINEAULT, 1999, «L’incorporation de la citoyenneté», *Sociologie et sociétés*, 31 : 1 (41-64).

DUMONT, Fernand, 1995, *Raisons communes*, Montréal : éditions Boréal.

FOUCAULT, Michel, 1983, « Structuralisme et post-structuralisme » dans DEFERT et EWALD (1991) *Foucault : Dits et écrits II*, Paris, Gallimard (Quarto).

LAPLANTINE, François, 2007, *Le sujet. Essai d’anthropologie politique*, Paris, Téraèdre.

LIPOVETSKY, Gilles, 1983, *L’Ère du vide*, Paris : Gallimard.

ONG, Aiwha, 2006, *Neoliberalism as exception. Mutations in citizenship and sovereignty*, Durham, Duke University Press.

SAÏD, Edward, 1996, *Des intellectuels et du pouvoir*, Paris : éditions du Seuil.

SAÏD, Edward, 2005, *Humanisme et démocratie*, Paris : éditions du Seuil.

**Fédération nationale
des enseignantes et des
enseignants du Québec**

Présidence

Ronald Cameron

Secrétariat général

Caroline Senneville

Première vice-présidence

Marie Blais

Deuxième vice-présidence

Jean Trudelle

Adresse

1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5

Pour nous joindre :

Téléphone : (514) 598-2241
Télécopieur : (514) 598-2190

www.fneeq.qc.ca



Montréal, le 13 novembre 2008

executif@asse-solidarite.qc.ca

Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)
2065, rue Parthenais, local 383
Montréal, (Québec)
H2K 3T1

À l'attention des membres du conseil exécutif,

Nous avons pris connaissance du projet de votre organisation concernant une campagne contre la privatisation des services publics ainsi que du manifeste que vous avez préparé pour cette campagne et auquel vous nous demandez de souscrire.

Après lecture du manifeste, nous ne pouvons que reconnaître que son contenu rejoint largement les positions que nous développons et, à ce titre, vous pouvez considérer que nous appuyons, sur le fond, les idées principales de ce document.

Toutefois, nous voulons vous indiquer que nous ne signerons pas le manifeste et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, on doit noter que nous n'avons pas été au jeu de son élaboration et que, finalement, vous nous sollicitez pour endosser un projet de manifeste qui est le vôtre, qui s'inscrit dans une campagne que vous voulez entreprendre au plan public et dont les caractéristiques sont définies par votre organisation. Vous comprendrez que nous pouvons difficilement nous engager au nom de nos membres dans une telle campagne, alors même qu'ils n'auraient pas été consultés sur le texte retenu.

Par ailleurs, nous sommes impliqués, tout comme vous, dans un processus devant permettre l'établissement d'un manifeste du monde de l'éducation, pour demander que celle-ci soit valorisée et devienne une priorité pour le nouveau gouvernement. Nous préférons donc privilégier ce processus entre nous afin de réunir le plus largement les acteurs du monde de l'éducation autour d'une perspective commune, partagée au plan du contenu et du processus.

Nous considérons comme important que les organisations prennent des initiatives sur leur propre base et nous saluons la vôtre, considérant surtout les objectifs poursuivis par une telle campagne. Nous continuerons à considérer essentiel que des démarches authentiques d'alliances se mettent en place, au bénéfice d'une unité plus solide et plus réelle. Cependant, pour une action de cette envergure et par respect pour l'intégrité de notre représentation des membres, cela ne peut être envisagé qu'en association étroite dès le début du processus.

Acceptez nos meilleures salutations militantes,



Ronald Cameron
Président de la FNEEQ-CSN

Loi anti-SLAPP: la mobilisation continue !

Appel au rassemblement « Bâillon devant le palais »

**Vous n'êtes pas à Montréal ? Vous pouvez tout de même nous appuyer !
Nous ferons part de votre appui lors de l'action symbolique !**

Pour l'adoption d'un projet de loi avant la fin de la session parlementaire (juin 2009)

Où ? Au palais de justice, à Montréal. 1, rue Notre-Dame Est (métro Place d'Armes).

Quand ? Le jeudi 5 mars, à 11h00.

Venez avec un bâillon pour symboliser l'effet des SLAPP sur la liberté d'expression !

Les poursuites-bâillons sont une grave menace pour la liberté d'expression et mettent en péril le débat public. Elles sont des actions judiciaires intentées par des compagnies ou des institutions contre des individus ou des groupes de pression, en vue de les neutraliser ou de les censurer lorsqu'ils dénoncent publiquement leurs activités.

En automne dernier, **le projet de loi 99** visant à restreindre les poursuites-bâillons (*Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens au débat public*) avait franchi presque toutes les étapes de son adoption. La convocation d'élections l'a fait mourir au Feuilleton.

Nous demandons au gouvernement de respecter ses engagements et d'adopter une loi efficace avant juin 2009.

Le jeudi 5 mars, nous manifesterons devant le palais de justice. Nous souhaitons rappeler aux députés qu'il existe un large consensus au Québec pour adopter une loi efficace contre les poursuites-bâillons. Nous demandons que le modèle du projet de loi 99 soit repris, en incluant les amendements réclamés lors des consultations d'octobre dernier.

Une image forte vaut mille mots : venez tous et toutes avec les bâillons les plus originaux qui soient !

Nous remettrons aux médias une liste d'organisations qui soutiennent notre action. Aux organisations, merci de confirmer votre appui et/ou votre présence auprès de Anne-Marie Voisard <amvoisard@ecosociete.org>.

Merci de **faire circuler cet appel**. Les organisations peuvent venir avec leurs banderoles.

VENEZ NOMBREUX !

Nous espérons que cette mobilisation sera la dernière jusqu'à l'adoption de la loi.

La Ligue des droits et libertés, le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), l'Association québécoise de la lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), les Éditions Écosociété.

Structures

Caucus non-mixtes à l'ASSÉ

Bonjour à toutes et à tous,

Comme promis lors du Congrès des 25 et 25 octobre 2008, voici un texte sur la non-mixité « inclusive » des transgenres. Ce texte a été rédigé pour le Rassemblement pancanadien des jeunes féministes, mais vous trouverez qu'il traite très bien de la question.

Résumé du texte en fonction des caucus non-mixtes de l'ASSÉ :

Caucus non-mixte femme ouvert aux personnes s'identifiant comme femmes et vivant socialement comme femmes, ainsi qu'aux personnes transgenres nées femmes qui ne désirent pas s'identifier à un genre en particulier. Par exemple :

- Les filles et les jeunes femmes qui sont féministes ou partagent des valeurs féministes;
- Les personnes qui s'identifient comme femmes (par exemple, les transsexuelles H à F) et qui sont féministes ou partagent des valeurs féministes;
- Les personnes transgenres, nées femmes, qui ne désirent pas s'identifier à un sexe ou un genre en particulier et qui sont féministes ou partagent des valeurs féministes.

Pour le caucus non-mixte homme, c'est simple, c'est le contraire (ex. : Personnes s'identifiant comme hommes et vivant socialement comme hommes...).

Je vous invite tous et toutes à lire ce texte, c'est un bon argumentaire sur la question de la non-mixité (qu'elle soit inclusive ou non).

Si vous des questions, n'hésitez pas à me contacter!

Émilie Gendron

Ce pour quoi le rassemblement « Toujours RebELLEs » est un espace non mixte (inclusif des transgenres)

Le Comité organisateur a assemblé les idées et analyses ci-dessous pour expliquer l'importance de la non-mixité dans le travail d'organisation féministe et au rassemblement « Toujours RebELLEs », tout en se montrant aussi inclusif que possible. Nous espérons en faire une contribution à notre réflexion collective.

Les espaces non mixtes suscitent souvent la controverse. Vous vous demandez peut-être : si nous sommes soucieuses d'« égalité », pourquoi créer un espace dont les hommes sont exclus? Pourquoi est-il important que des femmes aient accès à des espaces libres de toute présence masculine? De tels espaces n'équivalent-ils pas à une forme de « discrimination inversée »? Ce texte vise à préciser quelques raisons expliquant le choix de faire du rassemblement « Toujours RebELLEs » un

espace non mixte.

Le rassemblement « Toujours RebELLEs » vise le démantèlement du patriarcat

Le **patriarcat**, c'est un système de domination des femmes par les hommes (c'est-à-dire un système où les hommes sont **privilegiés** et les femmes sont **marginalisées et opprimées** à différents degrés – ce qui se manifeste de plusieurs façons, tant dans la sphère publique (milieu de travail, école, institutions, etc.) que dans la sphère privée (foyer, relations hétérosexuelles, famille en général, etc.). Le patriarcat est un système hiérarchique où les femmes sont marginalisées de façons à la fois visibles (par ex., vivre plus de violence, de pauvreté, être moins payées à travail égal, etc.) et plus subtiles (par ex., partage inégal des tâches domestiques, langage sexiste, socialisation, etc.). Comme le racisme et l'hétérosexisme, le patriarcat s'est avéré une caractéristique primordiale de la plupart des sociétés humaines depuis des temps immémoriaux.

Une des principales caractéristiques du patriarcat est d'ordonner le monde selon une « binarité de genre ». Une binarité, cela veut simplement dire une opposition entre une chose ou idée et son contraire; ainsi, il nous arrive souvent de percevoir le monde comme subtilement ordonné selon les binarités suivantes : sujet/objet, puissant/faible, intelligence/émotion, public/privé, civilisation/nature, homme/femme et ainsi de suite. Une autre chose importante qu'il faut comprendre au sujet de ces binarités, c'est qu'elles ne fonctionnent pas seulement dans le monde abstrait des idées et des représentations du monde. Ce sont les fondements de la société et de l'économie. Qu'est-ce que cela signifie? Cela veut dire que ces binarités créent des inégalités économiques et de pouvoir qui pèsent lourdement sur la qualité de vie des gens. Nous ne pouvons pas échapper à ces inégalités en nous contentant de les déconstruire dans le monde des idées – bien que la création de formes alternatives de pensée, d'identités et de modèles soit bel et bien une composante essentielle de la transformation à laquelle nous aspirons. Mais ces catégories ne disparaîtront réellement que lorsque nous aurons transformé en profondeur la structure même de l'économie et de toutes les institutions, bref la distribution générale du pouvoir dans notre société.

Le **féminisme** est un projet politique et un mouvement social qui cherche à démanteler le patriarcat et à créer l'égalité de sexe et de genre. Depuis quelque temps, grâce à la contribution du féminisme des Noirs, des féministes de l'hémisphère sud et des féministes qui combattent la pauvreté, la lutte contre toutes les formes d'oppression vécues par les femmes (tels le racisme, l'oppression de classe et l'hétérosexisme) est également devenue un objectif clé du mouvement féministe.

Même si les féministes ont réussi d'importantes avancées pour les femmes, les effets adverses du patriarcat demeurent évidents dans les conditions de vie et de travail des femmes. Les femmes demeurent marginalisées, discriminées, violées et même tuées par des hommes pour diverses raisons qui découlent de l'oppression patriarcale. Regardez autour de vous : l'oppression basée sur le genre est manifeste d'une foule de façons dans nos vies quotidiennes : la socialisation des filles à se montrer blessantes l'une pour l'autre (ce qui a pour effet d'isoler les femmes); la prolifération des agressions sexuelles (qu'une femme sur quatre subira au cours de sa vie); les représentations constantes de violence sexualisée contre les femmes dans les médias; la violence conjugale physique et psychologique (principale cause de décès chez les femmes tuées); et les jeux vidéo, les paroles de chansons et les panneaux publicitaires qui déshumanisent les femmes et les réduisent à

l'état de produits de consommation et d'objets. Le travail des femmes n'a toujours pas la même valeur que celui des hommes : les tâches domestiques continuent à être l'apanage des femmes, et les femmes demeurent confinées à la majorité des emplois au salaire minimum (61 %) et à temps partiel (68 %), un phénomène que l'on qualifie parfois de « ghetto rose ». Ce ne sont que quelques exemples d'une longue liste.

L'évolution des espaces non mixtes

Les espaces non mixtes de femmes sont devenus un outil important du mouvement féministe durant la « deuxième vague » du mouvement, qui a débuté avec les années 1970, aux États-Unis et dans d'autres parties du monde. Ces femmes voulaient se réapproprier une langue et des espaces physiques traditionnellement hostiles aux femmes, et acquérir une autonomie face aux hommes. Empruntant une stratégie du Mouvement pour les droits civiques des Noir-es américain-es, elles ont cherché à bâtir un mouvement **par les femmes, pour les femmes**. Les travailleurs et travailleuses font la même démarche depuis des siècles en se regroupant en syndicats et en se réunissant hors de la surveillance de leurs employeurs afin d'augmenter leur solidarité et leur légitimité.

Jusqu'alors, la presque totalité de l'espace public était, dans les faits, dominé par les hommes. Et en fait, la plupart des espaces sont, encore aujourd'hui, genrés d'une façon ou d'une autre : il vous suffit de réfléchir à quel genre on associe la cuisine ou le garage, par exemple. Jusqu'à il y a une vingtaine d'années, la plupart des tavernes et des « pubs » étaient réservés aux hommes. Le harcèlement pratiqué sur la rue démontre comment même les trottoirs demeurent hostiles aux femmes; il en est de même pour le harcèlement sexuel en milieu de travail. Dans plusieurs bureaux de chefs d'entreprise ou de politiciens, c'est comme si l'on pouvait lire « Réservé aux hommes blancs » sur la porte. Même si les féministes ne s'entendent pas toutes sur les meilleures façons de « se réapproprier l'espace », la plupart croient en l'importance d'espaces non mixtes où créer un milieu sécuritaire et accueillant et où des femmes peuvent divulguer des informations personnelles à caractère délicat et s'organiser efficacement contre le patriarcat. Depuis les années 1970, on a ainsi vu des politiques de non-mixité être préservées dans plusieurs organisations, dont des maisons d'hébergement, des centres de femmes et des succursales du YWCA. Dans le cas des maisons d'hébergement, des femmes ayant survécu à de la violence psychologique et physique ont parfois besoin de plusieurs mois avant de pouvoir se sentir de nouveau en sécurité en présence d'hommes.

Exclure les hommes? La nécessité d'espaces non mixtes pour les féministes

Le féminisme est un projet politique et les espaces non mixtes de femmes sont un moyen et un outil au sein de ce projet. Et il s'agit d'un outil indispensable pour nous permettre de nous réapproprier la parole et de créer un espace où nous organiser, échanger sur nos vécus et développer nos solidarités. Les espaces non mixtes aident également beaucoup les femmes à désapprendre leur socialisation, à apprendre à prendre soin d'elles-mêmes et à défendre leurs propres intérêts. Comme notre socialisation nous a appris à constamment prendre soin des autres en général et des hommes en particulier, il est très difficile pour la plupart d'entre nous de dire ou de convenir de choses qui pourraient choquer un tant soit peu les hommes ou les mettre mal à l'aise. Donc, lorsque des hommes sont dans la pièce – et même s'il s'agit de nos meilleurs amis ou alliés – il est beaucoup plus difficile de nommer efficacement notre oppression et de s'organiser pour mettre fin aux

privileges masculins. Il arrivera même aux féministes les plus engagées de s'autocensurer, même sans s'en rendre compte, si elles ont l'impression qu'elles risquent de dire quelque chose qui sera interprété à tort comme « anti-hommes ».

Les espaces non mixtes ont suscité un mouvement de ressac considérable. Les antiféministes lancent des accusations de « discrimination à l'envers », en suggérant que les féministes favorisent la « ségrégation sexuelle », etc. Tout en semblant remettre en question le souci d'égalité des féministes (« Oui mais les gars?... »), beaucoup de ces attaques laissent transparaître des sentiments de peur, de colère et de soupçon face à tout rassemblement de femmes hors de la présence et de la surveillance d'hommes. Il est bon de se souvenir qu'un geste révolutionnaire se définit souvent par le sentiment de panique qu'en éprouvent ceux dont il conteste le pouvoir.

Les espaces non mixtes ne sont pas « anti-hommes », comme le comprennent beaucoup d'alliés *réellement* pro-féministes, qui nous appuient. Beaucoup d'hommes pro-féministes ont travaillé à expliquer à d'autres hommes ce pourquoi il importe que les personnes qui croient à l'égalité des sexes respectent l'importance des espaces non mixtes. La notion d'un espace non mixte ne fait pas partie de quelque « doctrine » ou « dogme féministe »; les féministes passent constamment d'espaces mixtes à des espaces non mixtes dans leur travail d'organisation, et des alliances avec des hommes proféministes se forment dans les espaces mixtes.

L'autocensure involontaire (ou volontaire) peut être un autre effet de la présence d'hommes à des rassemblements féministes et dans la vie en général. Un autre de ces effets est un sentiment d'inconfort à exprimer sa pensée ou à parler de son vécu *en tant que femme* dans un monde dominé par les hommes. Ce vécu peut comprendre de la violence physique ou psychologique, comme on l'a mentionné plus haut en parlant des maisons d'hébergement. De façon semblable, la présence d'un seul homme dans une pièce peut retenir une femme de divulguer des renseignements à caractère personnel. C'est pour cette raison qu'on désigne souvent un espace non mixte comme un « espace sécuritaire ». À un niveau plus général, des études sociolinguistiques des patterns de parole ont montré que les femmes sont, en règle générale, moins susceptibles de s'exprimer dans un groupe composé d'hommes ou même en présence d'un seul homme. Le processus de socialisation qui censure les voix des femmes et valide celle des hommes est si profondément ancré qu'il façonne et déforme même des conversations quotidiennes, apolitiques, à cause de ces rôles et de ces perceptions de genre.

Genre et non-conformité au genre : l'inclusion des personnes transsexuelles et transgenres dans des espaces non mixtes

Les femmes ne sont pas les seules personnes à subir la contrainte du patriarcat. Avec l'évolution du féminisme au cours des trente dernières années, bon nombre des personnes qui travaillent à démanteler le patriarcat, notamment en milieu universitaire, ont reconnu qu'en plus de célébrer des valeurs « féminines » dévalorisées, il était important de défaire le préjugé selon lequel les caractéristiques de genre (la masculinité et la féminité) sont éternelles et « naturelles ». Il s'agit plutôt de comportements appris, socialisés et souvent oppressifs. Ainsi, même si des femmes sont parfois récompensées de se comporter en « garçons » (à moins d'« aller trop loin » et de se voir qualifier de « lesbiennes aux jambes poilues »), des garçons sont rejetés et harcelés s'ils sont perçus

comme efféminés, faibles, « moumounes », etc.

Comme beaucoup l'ont signalé, les privilèges accordés aux hommes en regard des femmes tiennent à la rigidité de la construction et de l'assignation des identités de genre. Cela signifie que, même s'il existe plusieurs sortes et formes différentes d'identification de genre et beaucoup de corps différents qui ne correspondent ni à l'une ni à l'autre des notions biologiques simplistes de l'« homme » ou de la « femme », nous vivons toujours dans un monde où des personnes sont punies de ne pas trouver leur place dans une binarité de genre. C'est dire que la société considère encore avec hostilité les personnes dont le sexe biologique assigné ou assumé (mâle ou femelle) n'est pas le même que son genre correspondant assigné et acceptable (masculin ou féminin). Nous avons mentionné la façon dont les binarités ont pour effet de placer les femmes en opposition et en infériorité aux hommes et comment cela fonctionne dans la vie quotidienne. Mais qu'en est-il des personnes qui ne trouvent leur place ni d'un côté ni de l'autre de cette opposition binaire? Qu'en est-il des gens qui sont entre les deux?

Les personnes transsexuelles et transgenres sont encore considérées comme « bizarres » et rejetées par la majorité de la société. Jusqu'à très récemment, les médecins et les associations médicales traitaient leur identité comme une « condition mentale » pathologique, et certains praticiens continuent à infliger de la discrimination aux personnes transgenres. Celles-ci risquent particulièrement de subir de la violence physique et psychologique et des propos haineux à cause de leur non-conformité de genre, qui condamne souvent aussi beaucoup d'entre elles à une vie de pauvreté et de marginalité. Certaines personnes sont si marginalisées par leur famille, leurs ami-es et leurs collègues de travail que leur seule source de revenus est la prostitution, ce qui leur impose un risque accru de contracter des infections transmises par voie sexuelle, comme le VIH/sida. Il n'existe aucune raison d'infliger aux personnes transgenres autant de haine et de discrimination, sinon la rigidité de l'assignation des genres sous le patriarcat. Comme leurs enjeux sont intimement reliés aux enjeux des femmes et comme leur non-conformité de genre constitue une menace si évidente à l'hégémonie patriarcale, beaucoup d'organisations de femmes ont ouvert leurs espaces aux personnes transgenres.

D'une part, nous reconnaissons l'importance cruciale d'espaces non mixtes de femmes; d'autre part, et d'importance égale et plus grande, est l'impératif d'agir en solidarité des personnes transgenres, avec qui nous partageons la lutte contre des identités et normes de genre rigides et limitatives. La question devient alors : comment bâtir un mouvement qui combatte ces définitions rigides de genre, y compris les *diktats* de la « féminité » (face auxquels des espaces non mixtes sont indispensables) tout en étant inclusives des (pro-)féministes parmi ces personnes qui partagent ces objectifs et ces sentiments? Comment réconcilier une politique réservée aux femmes avec un effort pour faire appel à nos cohortes transgenres et transsexuelle dans la lutte? Les meilleures réponses que nous pourrions trouver évolueront inévitablement avec le temps et ne seront jamais parfaites. Toutefois, nous suggérons que plutôt que d'en faire un conflit, ce moment présente en fait une merveilleuse occasion de recréer et repositionner notre mouvement féministe. Notre solution? Le Rassemblement sera ouvert aux personnes s'identifiant comme femmes et vivant socialement comme femmes, ainsi qu'aux personnes transgenres nées femmes qui ne désirent pas s'identifier à un genre en particulier.

L'essayer c. l'adopter

L'espace non mixte que nous allons vivre à « Toujours RebELLEs » sera une occasion importante (et divertissante!) d'avoir des échanges et de bâtir des solidarités entre femmes de façons qui sont souvent difficiles à réaliser dans des espaces mixtes. Nous en ressortirons mieux équipées pour retourner à des milieux mixtes et continuer à vivre de bons moments et des luttes aux côtés de nos collègues identifiés comme hommes. Ce rassemblement est fondé sur la notion que c'est nous, jeunes femmes et jeunes féministes, qui sommes les mieux à même de dire ce que nous percevons comme enjeux et comme injustices, de définir nos priorités et nos buts, d'organiser notre mouvement et de créer des solutions efficaces qui reflètent nos perspectives. Il existera toujours des occasions de bâtir des solidarités en groupes mixtes. Pour le moment, nous vous encourageons à vous joindre à notre espace non mixte et à décider vous-même si cela vous plaît!

QUI EST INVITÉE À PARTICIPER AU RASSEMBLEMENT?

Le Rassemblement « Toujours RebELLEs » est ouvert aux personnes s'identifiant comme femmes et vivant socialement comme femmes, ainsi qu'aux personnes transgenres nées femmes qui ne désirent pas s'identifier à un genre en particulier. Par exemple :

- Les filles et les jeunes femmes qui sont féministes ou partagent des valeurs féministes;
- Les personnes qui s'identifient comme femmes (par exemple, les transsexuelles H à F) et qui sont féministes ou partagent des valeurs féministes;
- Les personnes transgenres, nées femmes, qui ne désirent pas s'identifier à un sexe ou un genre en particulier et qui sont féministes ou partagent des valeurs féministes.

Le Comité organisateur de « Toujours RebELLEs »

Finances

États des résultats au 20 février 2009

| Revenus | Cumulatif | % | Prévisions (Octobre 2008) |
|---------------------------------|----------------------|-------------|--------------------------------------|
| Cotisations | 109 713,50 \$ | 97% | 113 520,00 \$ |
| Instances | 3 615,00 \$ | 39% | 9 375,00 \$ |
| Congrès | 2 035,00 \$ | 33% | 6 075,00 \$ |
| Camps de formation | 1 580,00 \$ | 48% | 3 300,00 \$ |
| Spéciales | - \$ | | - \$ |
| Dons | 1 085,63 \$ | 54% | 2 000,00 \$ |
| Activités de financement | 440,00 \$ | 105% | 420,00 \$ |
| Fonds des arrêté-e-s | - \$ | | - \$ |
| Autres | - \$ | | |
| Totaux | 114 854,13 \$ | 92% | 125 315,00 \$ |

Dépenses

| | | | |
|----------------------------|---------------------|------------|---------------------|
| Fonds d'entraide | 1 000,00 \$ | 18% | 5 676,00 \$ |
| Information | 13 065,38 \$ | 75% | 17 450,00 \$ |
| Ultimatum et express | 4 830,07 \$ | 60% | 8 100,00 \$ |
| Revue Ultimatum | 4 802,07 \$ | 112% | 4 300,00 \$ |
| Matériel d'information | 2 568,53 \$ | 68% | 3 800,00 \$ |
| Traduction | - \$ | | - \$ |
| Documentation & références | 364,71 \$ | 36% | 1 000,00 \$ |
| Recherche | 500,00 \$ | 100% | 500,00 \$ |
| Instances | 8 874,62 \$ | 55% | 16 000,00 \$ |
| Congrès | 1 901,04 \$ | 23% | 8 100,00 \$ |
| Camps de formation | 2 757,97 \$ | 63% | 4 400,00 \$ |
| Comités et CoCo | 4 215,61 \$ | 120% | 3 500,00 \$ |

Les revenus indiqués sur cette page sont des revenus estimés. Actuellement, il manque, entre autres, 45 826\$ de cotisations étudiantes à recevoir et 220\$ de frais pour les derniers camp de formation et Congrès.

| | | | |
|-----------------------------|---------------------|------------|----------------------|
| Mobilisation | 6 455,25 \$ | 43% | 15 000,00 \$ |
| Tournées & représentations | 5 662,35 \$ | 44% | 13 000,00 \$ |
| Matériel pour les actions | 792,90 \$ | 40% | 2 000,00 \$ |
| Fonds de grève | - \$ | | - \$ |
| Bureau | 9 071,57 \$ | 63% | 14 500,00 \$ |
| Loyer | 7 872,16 \$ | 66% | 12 000,00 \$ |
| Assurances | - \$ | | - \$ |
| Fournitures | 1 023,36 \$ | 51% | 2 000,00 \$ |
| Informatique | 176,05 \$ | 35% | 500,00 \$ |
| Administration | 4 320,34 \$ | 94% | 4 600,00 \$ |
| Honoraire professionnel | 3 894,19 \$ | 100% | 3 900,00 \$ |
| Frais de caisse | 426,15 \$ | 61% | 700,00 \$ |
| Frais d'intérêt | - \$ | | - \$ |
| Communication | 5 556,95 \$ | 58% | 9 575,00 \$ |
| Télécommunications | 3 389,76 \$ | 48% | 7 000,00 \$ |
| CNW Telbec | 557,94 \$ | 46% | 1 200,00 \$ |
| Poste | 545,22 \$ | 242% | 225,00 \$ |
| Internet et site | 1 064,03 \$ | 93% | 1 150,00 \$ |
| Employé-e-s | 24 074,87 \$ | 62% | 39 000,00 \$ |
| Salaire | 14 825,33 \$ | | |
| DAS – QC | 5 923,23 \$ | | |
| DAS – CA | 3 326,31 \$ | | |
| CSST | - \$ | | |
| Conseils régionaux | - \$ | 0% | 1 500,00 \$ |
| CRAM | - \$ | 0% | 500,00 \$ |
| MASSE | - \$ | 0% | 500,00 \$ |
| CRAALLL | - \$ | 0% | 500,00 \$ |
| Nouveaux Conseils Régionaux | - \$ | | - \$ |
| Divers | 100,00 \$ | 8% | 1 300,00 \$ |
| Subventions | 100,00 \$ | 8% | 1 300,00 \$ |
| Projets spéciaux | - \$ | | |
| Fonds des arrêté-e-s | - \$ | | |
| Totaux | 72 518,98 \$ | 58% | 124 601,00 \$ |
| Surplus/(déficit) | 42 335,15 \$ | | 714,00 \$ |

Modifications aux prévisions budgétaires

| | Prévisions 2008- 2009 adoptées au Congrès octobre 2008 | Différence | Proposition prévisions budgétaires 2008-2009 Congrès février |
|---------------------------------|---|---------------|--|
| Revenus | | | |
| Cotisations | 113 520,00 \$ | (4 300,00) \$ | 109 220,00 \$ |
| | | - \$ | |
| Instances | 9 375,00 \$ | 2 700,00 \$ | 12 075,00 \$ |
| Congrès | 6 075,00 \$ | - \$ | 6 075,00 \$ |
| Camps de formation | 3 300,00 \$ | 2 700,00 \$ | 6 000,00 \$ |
| | | - \$ | |
| Dons | 2 000,00 \$ | - \$ | 2 000,00 \$ |
| | | - \$ | |
| Activités de financement | 420,00 \$ | 80,00 \$ | 500,00 \$ |
| | | - \$ | |
| Fonds des arrêté-e-s | - \$ | - \$ | - \$ |
| | | - \$ | |
| Surplus 07-08 | - \$ | - \$ | - \$ |
| | | - \$ | |
| Totaux | 125 315,00 \$ | | 123 795,00 \$ |
| Dépenses | | | |
| Fonds d'entraide | 5 676,00 \$ | (176,00) \$ | 5 500,00 \$ |
| Information | 17 450,00 \$ | 350,00 \$ | 17 800,00 \$ |
| Ultimatum et express | 7 850,00 \$ | 150,00 \$ | 8 000,00 \$ |
| Revue Ultimatum | 4 300,00 \$ | 500,00 \$ | 4 800,00 \$ |
| Matériel d'information | 3 800,00 \$ | (300,00) \$ | 3 500,00 \$ |
| Documentation & recherche | 1 000,00 \$ | - \$ | 1 000,00 \$ |
| Recherche | 500,00 \$ | - \$ | 500,00 \$ |
| Instances | 16 000,00 \$ | 5 200,00 \$ | 21 200,00 \$ |
| Congrès | 8 100,00 \$ | (400,00) \$ | 7 700,00 \$ |
| Camps de formation | 4 400,00 \$ | 3 850,00 \$ | 8 250,00 \$ |
| Comités et CoCo | 3 500,00 \$ | 1 750,00 \$ | 5 250,00 \$ |

| | Prévisions 2008- 2009 adoptées au Congrès octobre 2008 | Différence | Proposition prévisions budgétaires 2008-2009 Congrès février |
|---|---|----------------------|---|
| Dépenses | | | |
| Mobilisation | | | |
| | 15 000,00 \$ | (4 000,00) \$ | 11 000,00 \$ |
| Tournées & représentations | 13 000,00 \$ | (4 000,00) \$ | 9 000,00 \$ |
| Matériel pour les actions | 2 000,00 \$ | - | 2 000,00 \$ |
| Bureau | | | |
| | 14 500,00 \$ | - | 14 500,00 \$ |
| Loyer | 12 000,00 \$ | - | 12 000,00 \$ |
| Assurances | - | - | - |
| Fournitures | 2 000,00 \$ | - | 2 000,00 \$ |
| Informatique | 500,00 \$ | - | 500,00 \$ |
| Administration | | | |
| | 4 600,00 \$ | - | 4 600,00 \$ |
| Honoraire professionnel | 3 900,00 \$ | - | 3 900,00 \$ |
| Frais de caisse | 700,00 \$ | - | 700,00 \$ |
| Frais d'intérêt | - | - | - |
| Communication | | | |
| | 9 575,00 \$ | (725,00) \$ | 8 850,00 \$ |
| Télécommunications | 7 000,00 \$ | (1 500,00) \$ | 5 500,00 \$ |
| CNW Telbec | 1 200,00 \$ | - | 1 200,00 \$ |
| Courrier | 225,00 \$ | 525,00 \$ | 750,00 \$ |
| Internet et site | 1 150,00 \$ | 250,00 \$ | 1 400,00 \$ |
| Employé-e-s | | | |
| | 39 000,00 \$ | | 39 000,00 \$ |
| Salaire employée 1 | | | 3608,1 |
| Salaire employée 2 | | | 23 295,27 |
| Das-QC et Canada et charges sociales de l'employeur | | | 11 496,63 \$ |
| CSST | | | 600,00 \$ |
| Conseils régionaux | | | |
| | 1 500,00 \$ | (750,00) \$ | 750,00 \$ |
| CRAM | 500,00 \$ | (250,00) \$ | 250,00 \$ |
| MASSE | 500,00 \$ | (250,00) \$ | 250,00 \$ |
| CRAALL | 500,00 \$ | (250,00) \$ | 250,00 \$ |
| Divers | | | |
| | 1 300,00 \$ | - | 1 300,00 \$ |
| Subventions | 1 300,00 \$ | - | 1 300,00 \$ |
| Fonds des arrêté-e-s | | | |
| Totaux | 124 601,00 \$ | 101,00 \$ | 124 500,00 \$ |
| Surplus/(déficit) | 714,00 \$ | 123 786,00 \$ | (705,00) \$ |

Présentation des prévisions budgétaires 2008-2009

| Revenus | Prévisions 2008-2009 adoptées au Congrès octobre 2008 2008 | Proposition de modifications des prévisions | Explications |
|-------------------------|---|---|--|
| Cotisations | 113 520 \$ | 109 220,00 \$ | Retrait de Bois-de-Boulogne de nos prévisions pour la session d'hiver. |
| Instances | Congrès : 6075 \$ Camp de formation : 3300 \$ | 6075 \$ 6000 \$ | Équivaut à 75% des dépenses prévues pour les camps de formation. |
| Dons | 2000 \$ | 2000 \$ | |
| Financement | 420 \$ | 500 \$ | Quelques possibilités d'abonnements d'ici la fin de l'année. |
| Fonds des arrêté-e-s | 0 | 0 | |

| Dépenses | Prévisions adoptées au Congrès annuel des 26 et 27 avril 2008 | Proposition de modification des prévisions | Explications |
|--|---|--|---|
| <u>Fonds d'entraide</u> | 5676 \$ | 5500 \$ | Modification en fonction de l'ajustement du nombre de membres. |
| <u>Information (Ultimatum & Express)</u> | 7850 \$ | 8000 \$ | Selon les dépenses prévues pour la parution de l'Ultimatum voté le 10 sept. 08 et inclus un 300\$ pour la parution d'un journal lors de la manifestation si nécessaire. |
| <u>Information (Revue Ultimatum)</u> | 4300 \$ | 4800 \$ | Montant facturé pour la revue. |
| <u>Information (Matériel d'information)</u> | 3800 \$ | 3500 \$ | Diminution du coût en fonction de ce que ça nous a coûté jusqu'ici. |

| Dépenses | Prévisions adoptées au Congrès annuel des 26 et 27 avril 2008 | Proposition de modification des prévisions | Explications |
|---|--|---|--|
| <u>Information</u> (Document et recherche) | 1000 \$ | 1000 \$ | |
| <u>Information</u> (Recherche) | 500 \$ | 500 \$ | |
| <u>Instances</u> (Congrès) | 8100 \$ | 7700 \$ | Nous laisse de la place pour 2 Congrès à 2000\$ et une marge de manœuvre de 1000\$. |
| <u>Instances</u> (Camp de formation) | 4400 \$ | 8250 \$ | Rajout des dépenses pour 1 autre camp de formation et intégration des coûts du photocopieur. |
| <u>Instances</u> (Comités et CoCo) | 3500 \$ | 5250 \$ | Rajout de dépenses suite à l'état des résultats |
| <u>Mobilisation</u> (Tournées et représentations) | 13000 \$ | 9000 \$ | Modification en fonction des déplacements faits à ce jour et ceux restant. |
| <u>Mobilisation</u> (Matériel pour les actions) | 2000 \$ | 2000 \$ | |
| <u>Bureau</u> (Loyer) | 12000 \$ | 12000 \$ | |
| <u>Bureau</u> (Assurances) | 0 \$ | 0 | |
| <u>Bureau</u> (Fournitures) | 2000 \$ | 2000 \$ | |
| <u>Bureau</u> | 500 \$ | 500 \$ | |

| Dépenses | Prévisions adoptées au Congrès annuel des 26 et 27 avril 2008 | Proposition de modification des prévisions | Explications |
|--|--|---|---|
| (Informatique) | | | |
| <u>Administration</u> (Honoraire professionnel) | 3900 \$ | 3900 \$ | |
| <u>Administration</u> (Frais de Caisse) | 700 \$ | 700 \$ | |
| <u>Communication</u> (Télécommunication) | 7000 \$ | 5500 \$ | Diminution du montant accordé en fonction de l'utilisation qui a été effectué jusqu'à ce jour. |
| <u>Communication</u> (CNW Telbec) | 1200 \$ | 1200 \$ | |
| <u>Communication</u> (Courrier) | 225 \$ | 750 \$ | Frais associés à l'envoi d'Ultimatums et de collants. |
| <u>Communication</u> (Internet et site) | 1150 \$ | 1400 \$ | Inclus nouveaux noms de domaine, mise en ligne du manifeste et frais mensuels pour le reste de l'année. |
| <u>Employé-e-s</u> | 39000 \$ | 39000 \$ | |
| <u>Conseils Régionaux</u> (CRAM) | 500 \$ | 250 \$ | Diminution vu les faibles perspectives de leur utilisation. |
| <u>Conseils Régionaux</u> (MASSE) | 500 \$ | 250 \$ | Diminution vu les faibles perspectives de leur utilisation. |
| <u>Conseils Régionaux</u> (CRAALL) | 500 \$ | 250 \$ | Diminution vu les faibles perspectives de leur utilisation. |
| <u>Divers</u> (Subvention) | 1300 \$ | 1300 \$ | |

Propositions

Procédures

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour à la page 3 du présent cahier.
2. Le Conseil exécutif propose l'adoption du procès-verbal du Congrès des 25 et 26 octobre 2008.
3. Le Conseil exécutif propose Alex Bourdon-Charest à l'animation, Véronique Martineau au secrétariat, Jean-François Filiatrault comme gardien du senti le samedi et Rémi Daigle comme gardien du senti le dimanche.

Élections

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 3 minutes par candidature suivie d'une période de 5 minutes de questions par personne candidate.

Plan d'action campagne actuelle

1. Le Conseil exécutif propose :

Considérant le malaise du Conseil exécutif d'appuyer le manifeste du rassemblement du monde l'éducation;

Considérant les mandats du Congrès des 25 et 26 octobre 2008 qui stipulaient que :

- *On ne peut écrire un manifeste sur notre vision de l'éducation sans aborder les sujets d'accessibilité financière en profondeur, de frais de scolarité et de gratuité scolaire;*
- *Que le manifeste du rassemblement du monde de l'éducation contienne les points suivants :*
 - * *Inclure une perspective de solidarité avec les mouvements sociaux;*
 - * *Contre la présence du privé sur les conseils d'administration;*
 - * *Exclure les partenariats public-privé*

À défaut de quoi les associations devraient favoriser le retrait de l'ASSÉ de l'organisation du rassemblement.

Que le Conseil de Coordination puisse se retirer du rassemblement suite au Congrès à condition que 50 % + 1 des associations soient d'accord formellement par téléphone;

Considérant que 12 associations membres de l'ASSÉ sur 16 n'ont pas répondu à la consultation que le Conseil exécutif a tenté de mener sur la participation de l'ASSÉ au rassemblement du monde de l'éducation alors qu'elles en avaient pris le mandat en Congrès;

Que l'on constate l'inefficacité des consultations téléphoniques des associations étudiantes;

Que l'on fasse un post-mortem face à ce type de consultation.

2. Le Conseil exécutif propose que considérant le non-respect des conditions établies lors du Congrès des 25 et 26 octobre 2008;

Que l'ASSÉ n'appuie pas le manifeste du rassemblement du monde de l'éducation.

(Pour consulter le manifeste du rassemblement du monde de l'éducation, allez en ligne au lien suivant: http://www.specs-csn.qc.ca/site/Dossiers-nationaux/Manifeste/education-manifeste_S.pdf)

3. Le Conseil exécutif propose que le Congrès annuel de l'ASSÉ soit les 2 et 3 mai dans la grande région métropolitaine.

4. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ expose ses positions sur la gouvernance au ministère de

l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
Que cet élément ne soit pas prioritaire dans la poursuite du plan d'action;
Qu'elle dépose un mémoire et ses positions au MELS.

5. Le Conseil exécutif propose une plénière de 30 minutes sur les projets de loi 107 et 110 ainsi que sur les perspectives d'actions sur ce dossier.

6. Considérant que nous avons appuyé Éco société cet automne, le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ soutienne l'action du 5 mars organisée par Éco société et invite ses membres à y participer. (voir texte Loi anti-SLAPP: la mobilisation continue)

7. Considérant les projets de loi 107 et 110;

Considérant que l'ASSÉ doit avoir un discours cohérent au national sur la conjoncture actuelle;

L'AFESH propose

Que la plateforme actuelle soit interprétée dorénavant selon l'esprit et dans l'ordre suivants :

« Stoppons la privatisation des programmes sociaux »

1 – Pour un réinvestissement massif et public dans les institutions d'éducation postsecondaires;

2 – Pour l'abolition des projets de loi 107 et 110, dans une perspective de lutte contre les intérêts et la logique du privé en éducation et dans les autres institutions publiques.

8. Considérant que le gouvernement semble considérer que les déficits causés par les investissements dans l'économie doivent être résorbés par des coupures dans les services sociaux déjà sous-financés;

Considérant que les travailleurs et travailleuses seront certainement les plus touchés-ées par la crise actuelle, mais que le gouvernement entend malgré tout hausser les tarifs des services « publics »;

Considérant la consultation factice menée par le gouvernement au sujet du budget qui force la population à choisir le moindre mal entre les coupures proposées;

Considérant la menace d'une hausse du dégel des frais de scolarité;

L'AFESH propose

Que l'ASSÉ réaffirme son opposition à toute hausse de tarification des services sociaux;

Que l'ASSÉ réaffirme son opposition à toute coupure dans les services sociaux;

Que l'ASSÉ rédige un communiqué de presse où elle s'oppose à toute nouvelle hausse des frais de scolarité et réaffirme son opposition au précédent dégel;

Que l'ASSÉ assure une vigilance rigoureuse de toute mesure concrète qui serait annoncée par le gouvernement et qui irait en ce sens.

Plan d'action prochaine campagne

1. Le Conseil exécutif propose une plénière de 30 minutes sur la préparation de la campagne sur l'aide financière aux études.

2. Considérant le peu d'impact qu'a eu la campagne actuelle pour l'avancement des revendications de l'ASSÉ;

Considérant le manque flagrant d'engagement au sein du mouvement étudiant tant au local qu'au national;

Considérant l'absence de réels débats dans l'espace public dû au mutisme des intellectuel-le-s;

Considérant le besoin urgent de repolitiser les citoyens et citoyennes de façon à créer les conditions nécessaires pour mener de futures luttes sociales;

Considérant la croissante dévalorisation des savoirs au profit de l'acquisition de compétences techniques dictées par la logique du marché;

Considérant la malade tendance du Ministère de l'éducation (des loisirs et du sport) à tout niveler par le bas dans le but avoué d'élargir à l'infini la « clientèle » des institutions d'enseignement;

Considérant qu'il est impératif pour l'ASSÉ de mener une campagne rassembleuse et créatrice pour mener à terme ses objectifs,

L'AÉÉA-UL propose:

Que la prochaine campagne s'oriente vers la reconstruction de fondements politiques et critiques dans la société et vers le réinvestissement de l'espace public par les étudiantes et étudiants, les intellectuel-le-s, les artistes et les scientifiques;

Que soit débattu dans les assemblées générales locales le projet de reconstruction du politique tel qu'élaboré dans le texte « Pour la revalorisation des savoirs, le réinvestissement de l'espace public et la reconstruction du politique » dans le cahier de Congrès et présenté aux représentants et représentantes des associations étudiantes réunies lors de ce même Congrès;

Que soit mis à l'ordre du jour du Congrès de mai, une plénière portant sur les conclusions des débats locaux sur la question et qu'une proposition en émerge pour définir la campagne et son plan d'action pour 2009-2010.

3. L'AFESH propose que les associations membres soient consultées, en rapport à la prochaine campagne de l'ASSÉ, sur les enjeux suivants :

1 – Pour une réforme progressive du régime des prêts et bourses:

Pour la reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial;

Pour une hausse ainsi qu'une indexation des frais de subsistance;

Pour un seuil de la contribution parentale fixé à 45 000\$;

Pour une gestion publique intégrale du régime des prêts et bourses.

2 – Pour une correction du sous-financement historique de l'éducation postsecondaire.

Revendications

1. L'AFESH propose que l'ASSÉ se positionne contre le financement public des écoles privées et que l'État mette en place des mécanismes pour intégrer les employé-e-s et les élèves au système public, dans le cadre du débat actuel sur la question.

Structures: Conseil régionaux

1. Le Conseil exécutif propose une plénière de 20 minutes sur l'avenir des conseils régionaux et sur le déficit démocratique lors du Conseil de Coordination.

Structures: Femmes

1. Le Comité femmes propose que l'on fasse 1 caucus non-mixte d'une heure sur le Comité femmes de l'ASSÉ axé sur trois points :

- Est-ce que présentement le Comité femmes de l'ASSÉ est pertinent?
- Quels devraient être les objectifs du Comité femmes à l'ASSÉ?
- De quelle façon intégrer le travail du Comité femmes au sein de l'ASSÉ

2. Le Comité femmes propose de tenir une plénière de 45 minutes sur le comité femmes de l'ASSÉ.

3. Le Comité femmes propose que les associations étudiantes membres de l'ASSÉ aient une réflexion sur la structure du Comité femmes et que des textes de réflexions avec pistes de solutions soient présentés au Congrès annuel et que le Comité femmes fasse le suivi.

4. Le SECMV propose une plénière de 30 minutes sur les différents malaises engendrés par le féminisme tel qu'employé à l'ASSÉ lors des instances.

5. Le SECMV propose que le féminisme ne fasse pas obligatoirement l'objet d'une revendication lors de chaque campagne de l'ASSÉ, mais que son analyse soit incluse globalement, si le sujet s'y prête directement, au même titre que tout autre facteur (social-économique, etc.) relié au sujet.

Structures: Conseil exécutif

1. Le Conseil exécutif propose une plénière de 20 minutes sur l'ajout d'un ou d'une interne au sein du Conseil exécutif.

Structures: Autres

1. Le Conseil exécutif propose une plénière de 15 minutes sur l'intégration des associations étudiantes des écoles de diplômes d'études professionnelles à l'ASSÉ.

Embauche permanence

1. Le Conseil exécutif propose de renouveler le contrat de Véronique Martineau pour l'année 2009-2010 et de discuter de son contrat de travail lors du Congrès annuel.

Finances

1. Le Conseil exécutif propose une présentation finance de 10 minutes sur l'état des résultats suivie d'une période de questions de 10 minutes.

2. Le Conseil exécutif propose les modifications aux prévisions budgétaires 2008-2009.

Avis de motion

Dépôt d'avis de motion

1. Le Conseil exécutif dépose l'avis de motion suivant¹ :

Que l'annexe A des Statuts et règlements se lisent comme suit:

ANNEXE A : PROCÉDURES D'ÉLECTIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF

ARTICLE 1

Peuvent présenter leur candidature au Conseil exécutif toutes les personnes qui sont membres de l'ASSÉ et qui obtiennent l'appui de leur association locale.

ARTICLE 2

Les élections générales ont lieu lors du Congrès annuel en avril, mais le mandat des élu-e-s n'entre pas en fonction avant juin, afin de permettre une période de transition et de formation des nouveaux et nouvelles élu-e-s.

ARTICLE 3

Un Congrès extraordinaire peut procéder à des élections partielles ou générales s'il est spécifiquement convoqué à ce sujet. Un Congrès régulier peut aussi procéder à des élections partielles dans la mesure où un point « élection » aura été inclus dans la convocation dudit Congrès.

ARTICLE 4

Pour être recevable, chaque candidature doit être expédiée au siège social de l'ASSÉ au moins deux

¹ Déposé le 19 janvier 2009

(2) semaines avant la tenue du Congrès. Pour des élections dans le contexte d'un Congrès extraordinaire, l'instance qui l'aura convoqué (le tiers des associations membres ou le Conseil de Coordination) devra déterminer lors de la convocation les modalités de l'élection tout en respectant un délai raisonnable et réaliste pour le dépôt des mises en candidature.

ARTICLE 5

Chaque élection, générale ou partielle, devra être annoncée dans au moins un des médias officiels de l'ASSÉ et devra permettre au moment de sa parution un délai raisonnable et réaliste entre sa diffusion et la date limite du dépôt des candidatures. Dans le cas du Congrès annuel, la publication devra être diffusée au moins quatre (4) semaines avant la tenue du Congrès. Il est de la responsabilité de chaque association membre d'afficher et de diffuser les informations relatives aux élections.

ARTICLE 6

Les élections se font au vote secret. Les candidats et candidates sont élu-e-s poste par poste. Dans le cas où il n'y a qu'une candidature à un poste, la candidate ou le candidat doit, pour être élu-e, recueillir une majorité absolue des associations présentes. Si deux personnes se disputent un poste, celle qui a le plus de votes est déclarée élue. S'il y a plus de deux candidatures à un même poste et qu'aucune de ces candidatures ne recueille la majorité absolue des voix au premier tour, un second tour de scrutin opposera les deux personnes ayant obtenu le plus de voix au premier tour. La personne qui obtient le plus de voix sera alors élue.

D'ajouter l'annexe B suivante aux Statuts et règlements et de décaler les autres annexes en conséquence :

ANNEXE B : PROCÉDURES D'ÉLECTIONS DES COMITÉS

ARTICLE 7

Peuvent présenter leur candidature au Comité du journal, au Comité à la mobilisation, au Comité femmes ainsi qu'à tous les comités de travail toutes les étudiantes et tous les étudiants qui obtiennent l'appui d'une association étudiante membre.

ARTICLE 8

Les élections générales ont lieu lors du Congrès annuel en avril, mais le mandat des élu-e-s n'entre

pas en fonction avant juin, afin de permettre une période de transition et de formation des nouveaux et nouvelles élu-e-s.

ARTICLE 9

Un Congrès extraordinaire peut procéder à des élections partielles ou générales s'il est spécifiquement convoqué à ce sujet. Un Congrès ou un Conseil de Coordination régulier peut aussi procéder à des élections partielles dans la mesure où un point « élection » aura été inclus dans la convocation du Congrès ou du Conseil de Coordination.

ARTICLE 10

Pour être recevable, chaque candidature doit être expédiée au siège social de l'ASSÉ. Les candidatures doivent être déposées à temps pour être intégrées dans le cahier de préparation à l'instance concernée, préférablement deux (2) semaines avant la tenue de ladite instance.

ARTICLE 11

Chaque élection, générale ou partielle, devra être annoncée dans au moins un des médias officiels de l'ASSÉ et devra permettre au moment de sa parution un délai raisonnable et réaliste entre sa diffusion et la date limite du dépôt des candidatures. Dans le cas du Congrès annuel, la publication devra être diffusée au moins quatre (4) semaines avant la tenue du Congrès. Il est de la responsabilité de chaque association membre d'afficher et de diffuser les informations relatives aux élections.

ARTICLE 12

Les élections se font au vote secret. Les candidats et candidates sont élu-e-s comité par comité. Dans le cas où le nombre de candidatures à un comité est plus petit ou égal au nombre de postes prévus sur ce comité, chaque candidate ou chaque candidat doit, pour être élu-e, recueillir une majorité absolue des associations présentes et le vote se fait individuellement. Dans le cas contraire, si plus de personnes posent leurs candidatures à un comité qu'il n'y a de postes prévus, les personnes ayant obtenu le moins de votes sont éliminées. Chaque association peut, dans ce cas voter autant de fois qu'il y a de postes prévus.

2. Le Conseil exécutif dépose l'avis de motion suivant² :

Que le point 2 de l'article 9 des statuts et règlements de l'ASSÉ se lise comme suit :

² Déposé le 19 janvier 2009

Le Congrès est composé des délégué-e-s de chaque association membre, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et un (1) droit de vote par délégation selon le principe une association = un (1) vote. La délégation doit être composée d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. Une délégation peut faire une rotation (à concurrence de deux personnes) entre deux jours de Congrès, pourvu qu'elle respecte les autres modalités et qu'elle en informe le praesidium. Il est aussi composé de tous et toutes les membres du Conseil exécutif et des délégations du Conseil de Coordination, des Comités de travail, du Comité femmes, du Comité du journal et du Comité à la mobilisation qui disposeront d'un droit de parole. Le Conseil exécutif, le Conseil de Coordination ainsi que le Comité femmes possèdent également un droit de proposition.

Traitement des avis de motion

1. Le Conseil exécutif propose l'avis de motion suivant déposé au Congrès des 25 et 26 octobre 2008:

Que soit ajouté dans l'article 5, Chapitre 2, le critère suivant :

5. Que l'association endosse les principes de base de l'ASSÉ à l'article 4 du Chapitre 1.

Que soit remplacé dans l'article 5, Chapitre 2, à la dernière ligne du premier paragraphe, « elles doivent répondre à ces quatre critères » par « elles doivent répondre à ces cinq critères ».

2. Le Conseil exécutif propose l'avis de motion suivant déposé au Congrès des 25 et 26 octobre 2008:

Le Conseil exécutif dépose l'avis de motion suivant : Que soit ajouté suite aux critères de l'article 5, Chapitre 2, le paragraphe suivant :

Que dans l'éventualité où une association ne respecte pas l'un de ces critères, qu'elle soit invitée par le Congrès à reconsidérer ce principe ou, le cas échéant, son affiliation.

3. Le Conseil exécutif propose l'avis de motion suivant déposé au Congrès des 25 et 26 octobre 2008:

Que le point 2 de l'article 48 soit modifié comme suit :

« ou avoir été déposé au moins quatre (4) semaines avant la tenue du dit Congrès ».